

Bulletin Municipal



2012

Saint-Amand-Montrond
la Magie d'une Ville en Action





Intermarché

HYPER

TOUS UNIS CONTRE LA VIE CHERE

Produits Frais et Prix Bas toute l'Année

- Doublez vos Euros le Jeudi
- le Mardi + 10 % sur la Sélection des Mousquetaires

Votre fidélité se récompense en euros !

NOUVEAU !
Ouvert le dimanche
de 9 h à 12 h.
Location de véhicules



Développement photos
Photos d'identité
Lave-Auto Rouleau



Cordonnerie
Distributeur de billets
Photocopies
Station service 24 / 24

Avenue du Général de Gaulle, route de Bourges - 18200 SAINT-AMAND-MONTROND
Tél. 02 48 96 66 31 - Fax 02 48 96 52 71

The Art of Book Making

Clerc

A Qualibris company

« La persévérance est l'essence de la continuité. »

Rue de la Brasserie
BP 197
18206 Saint-Amand-Montrond
Tél. (33) 02 48 61 71 71
Fax (33) 02 48 61 71 72
e-mail : clerc@qualibris.com

Nous sommes imprimeurs
depuis 1878.

balnéor
centre aqualudique

Sport et Loisirs pour tous !

Espace Piscine
Bassin sportif - Balnéo
Toboggan - Bassin Extérieur

Espace Forme
Sauna - Hammam
Cardio-training

Horaires	Espace Piscine			Espace forme		
	PÉRIODE SCOLAIRE	PETITES VACANCES	GRANDES VACANCES	PÉRIODE SCOLAIRE	PETITES VACANCES	GRANDES VACANCES
Lundi	12h-14h 17h-20h	12h-20h	10h-20h	10h-20h	10h-20h	10h-20h
Mardi	12h-14h 17h-21h	12h-21h	10h-20h	10h-21h	10h-21h	10h-20h
Mercredi	12h-20h	12h-20h	10h-20h	10h-20h	10h-20h	10h-20h
Jeudi	12h-14h 17h-20h	12h-20h	10h-20h	10h-20h	10h-20h	10h-20h
Vendredi	12h-14h 17h-20h	12h-20h	10h-20h	10h-20h	10h-20h	10h-20h
Week-end & Jours fériés	10h-13h 15h-18h	10h-13h 15h-18h	10h-20h	10h-13h 15h-18h	10h-13h 15h-18h	10h-20h



BALNÉOR
CENTRE AQUALUDIQUE
Espace Serge VINÇON - Zone de la Cité de l'Or
300, rue de la Cannelille
18200 SAINT-AMAND-MONTROND
Tél. : 02 48 61 59 70 - Fax : 02 48 61 59 62

Votre partenaire loisirs
Un plaisir partagé chaque année
par plus de 5 millions d'utilisateurs
www.vert-marine.com



BRICO MARCHÉ
Les Mousquetaires

Pourquoi aller chercher plus loin, ce que l'on a tout près !

Décoration - Bricolage - Matériaux - Jardinage - Animalerie



Faites des économies
toute l'année
avec votre carte
de fidélité

Nouveaux univers :
Carrelage, revêtement de sol,
cuisine, aménagement de placard,
sanitaire.

**NOUVEAU
LOCATION
MINI PELLE**

BRICOMARCHÉ, pouvoir tout faire MOINS CHER !

Route de LIGNIÈRES - 18200 ORVAL
Tél. 02 48 96 61 00
du Lundi au Samedi de 9 h à 12 h 30 et de 14 h à 19 h.

CORRÉ www.bourges.peugeot.fr
AUTOMOBILES
Concessionnaire Peugeot

Vente véhicules neufs et occasions
Peugeot rapide
Réparation toutes marques
Mécanique
Carrosserie
Peinture
Pare-brise
Préparation au contrôle technique



3008 Hybrid 4
LIMITED EDITION



Dépannage 24h/24 au :
06 07 23 92 75 Full Electric

SAINT-AMAND MONTROND
BOURGES
ST AMAND
VIERZON
GARAGE RABELAIS

Sommaire

1	Édito
2	Vos adjoints
3	Manifestations 2012
4 / 5	Lac de Virlay
7	Référénts de quartier
9	Sécurité
11	La Cité de l'Or
13 / 14	Travaux
15	Développement industriel & artisanal
16	Commerce
17	Santé
18	CCAS
19	Petite enfance
20 / 21	Poster - Patrouille de France
22	Contacts utiles - Enfance - Jeunesse
23	Pépita
24 / 25	Culture
26	Contacts utiles - Culture
27 / 28	Une ville en action
29 / 30 / 31	Sports
32 / 33	Patrimoine
34 / 35 / 36	SMIRTOM
37	Tribune libre
38 / 39	État civil
40	Contacts utiles

ÉDITION

Mairie de Saint-Amand-Montrond
Directeur de la Publication : Thierry VINÇON, Maire,

RÉDACTION

Rédacteur en Chef : Thierry VINÇON,

COMITÉ DE RÉDACTION

Jean-Pierre PILLOT, Françoise TEYSSANDIER,
Pierre-Yves JESSET, Laurette DENQUIN, Claude ROGER,
Jacqueline CHAMPION, Florence COMBES, Jacques DEVOUCOUX,
Annie LALLIER, Béatrice BASCOU, Claire TROTIGNON,

PRISES DE VUES - MISE EN PAGE

Claire TROTIGNON, Yoann BONNEFOY, Fabrice MAUFRONT

ÉDITION - PUBLICITÉ - MAQUETTE

DGM PUBLIGIFT
ZA du Val d'Arnon
18160 Lignièrès - Tél : 02 48 61 70 70

IMPRESSION

CLERC SA
rue de la Brasserie
18200 Saint-Amand-Montrond

TIRAGE

7500 exemplaires
Dépôt légal Janvier 2012

CONTACT

Hôtel de Ville
2, rue Philibert Audebrand
18200 Saint-Amand-Montrond
Tél. 02 48 63 83 00 - Fax 02 48 96 05 91
Site internet : www.ville-saint-amand-montrond.fr
E-mail : direction.communication@ville-saint-amand-montrond.fr

Édito



Une volonté, une espérance

En 2011, nous avons tous pu constater que la nature avait rappelé cruellement ses lois à l'homme qui les avait oubliées ou ignorées !

Que cette nouvelle année 2012 soit pour toutes et tous un temps de retour à la quiétude et à l'espérance d'un monde paisible.

Pour atteindre cet objectif, il nous faut espérer et œuvrer encore plus au bien-être de chacun et de tous selon une volonté et des valeurs communes. Il nous faut aussi bannir le découragement et ne jamais baisser les bras devant la fatalité, l'égoïsme et l'ignorance.

Sachons préserver ces valeurs héritées du fond du Moyen-Âge et du Siècle des Lumières qui, en temps de paix, ont consolidé notre Nation et, en temps de guerre, nous ont permis de se dresser contre les ennemis de la France.

Élevons-nous vers cet idéal de liberté et de fraternité, que nous avons à vivre, à comprendre et aussi à défendre avec nos paroles, nos actes, et parfois toutes nos forces. Sachons avoir du courage et de la lucidité pour regarder les choses telles qu'elles sont.

Ici à Saint-Amand-Montrond, nous avons la chance d'avoir une belle Dame Nature. Nous avons aussi un bien vivre qu'il ne faut jamais sous-estimer.

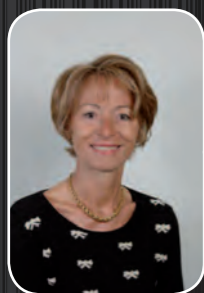
J'ai la volonté de préserver ces atouts en œuvrant au développement raisonné de ce remarquable cadre de vie tout en poursuivant cette quête du bien vivre qu'il nous faut étendre à toutes celles et ceux qui n'en bénéficient pas ou plus.

À toutes les Saint-Amandaises et à tous les Saint-Amandois, j'adresse mes vœux de santé, de bonheur et de sérénité !

Votre Maire
Thierry VINÇON



◦ **Jean Pierre PILLOT**
 Permanence le mardi de 9 h à 12 h et sur rendez-vous
 1^{er} Maire adjoint chargé des Affaires Générales et du Personnel
 Tél. 02 48 63 83 02 - Fax : 02 48 63 83 24
 jean-pierre.pillot@ville-saint-amand-montrond.fr



◦ **Françoise TEYSSANDIER**
 Permanence le mardi de 9 h à 12 h et sur rendez-vous
 Maire adjoint chargé de l'Urbanisme et des Travaux
 Tél. 02 48 63 83 03 - Fax : 02 48 63 83 24
 francoise.teyssandier@ville-saint-amand-montrond.fr



◦ **Pierre-Yves JESSET**
 Permanence le lundi de 10 h à 11 h 30 et sur rendez-vous
 Maire adjoint chargé du Commerce
 Tél. 02 48 63 83 00 - Fax : 02 48 63 83 24
 pierre-yves.jesset@ville-saint-amand-montrond.fr



◦ **Laurette DENQUIN**
 Permanence le mercredi de 14 h 30 à 17 h et sur rendez-vous
 Maire adjoint chargé de la Culture, de l'Environnement
 et du Développement durable
 Tél. 02 48 63 83 41 - Fax : 02 48 63 83 24
 laurette.denquin@ville-saint-amand-montrond.fr



◦ **Jacqueline CHAMPION**
 Permanence le vendredi de 9 h à 11 h 00 (secteur scolaire)
 le vendredi de 14 h à 16 h 30 et sur rendez-vous
 Maire adjoint chargé des Affaires scolaires et de la Jeunesse
 Tél. 02 48 63 83 00 - Fax : 02 48 63 83 24
 jacqueline.champion@ville-saint-amand-montrond.fr



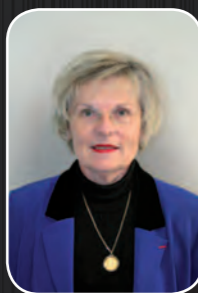
◦ **Claude ROGER**
 Permanence le jeudi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h et sur rendez-vous
 Maire adjoint chargé du Sport et de la Sécurité publique
 Tél. 02 48 63 83 27 - Fax : 02 48 63 83 24
 claude.roger@ville-saint-amand-montrond.fr



◦ **Florence COMBES**
 Permanence le mercredi de 14 h 30 à 17 h
 Maire adjoint chargé du Tourisme et des Festivités
 Tél. 02 48 63 83 00 - Fax : 02 48 63 83 24
 florence.combes@ville-saint-amand-montrond.fr



◦ **Jacques DEVOUCOUX**
 Permanence le lundi de 9 h à 12 h et sur rendez-vous
 Maire adjoint chargé des Finances et du Développement territorial
 Tél. 02 48 63 83 07 - Fax : 02 48 63 83 24
 jacques.devoucoux@ville-saint-amand-montrond.fr



◦ **Annie LALLIER**
 Permanence lundi de 14 h à 17 h sur rendez-vous
 Maire adjoint chargé des Affaires sociales et de la Petite enfance
 Tél. 02 48 63 83 05 - Fax : 02 48 63 83 24
 annie.lallier@ville-saint-amand-montrond.fr

PATRIOTIQUES

- **19 mars :**
Cessez-le-Feu en Algérie
- **29 avril :**
Journée Nationale de la Déportation
- **8 mai :**
Célébration du 65^e anniversaire de la Victoire
du 8 mai 1945
- **6 juin :**
Commémoration du débarquement des
troupes alliées et françaises en Normandie en 1944
- **8 juin :**
Cérémonie du 66^e anniversaire du 8 juin 1944
- **18 juin :**
Journée Nationale Commémorative de l'Appel
historique du Général de Gaulle
- **13 juillet :**
Défilé de la fête Nationale et legs Genin
- **15 juillet (dimanche le plus proche du 16 juillet) :**
Hommage aux Justes parmi les Nations
- **13 septembre :**
Anniversaire de la Libération de St Amand
- **septembre :**
Cérémonies du souvenir du 1^{er} RI
- **04 novembre :**
Cérémonie du souvenir Français
- **11 novembre :**
Cérémonie commémorative de l'Armistice de 1918
- **5 décembre :**
Journée nationale d'hommage aux Morts pour
la France de la guerre d'Algérie et des combats
du Maroc et de la Tunisie

DIVERS

- **Vendredi 6 janvier :**
Vœux du Maire
- **Juillet :**
Concours d'Équidés
- **Août :**
Concours annuel des chevaux comtois
- **16 septembre :**
La Bourse aux armes
- **septembre :**
Réception des nouveaux arrivants

- **22 et 23 septembre :**
Salon Bien Vivre à la Campagne
- **novembre :**
Concours de reproducteurs charolais
- **7 décembre :**
Illuminations de la ville

FESTIVITÉS

- **3 juin :**
Fête des Mères
- **Du 13 au 21 octobre :**
Foires d'Orval

COMITÉ DES FÊTES ET FOIRE AUX VINS

- **12 février :**
Rifles
- **17-18 et 19 mars :**
Foire aux vins
- **14 et 15 avril :**
Fête du Printemps avenue Jean Jaurès
déballage et brocante
- **2 juin :**
Élection miss Cher, Cité de l'Or
- **13 juillet :**
Retraite aux flambeaux, bal
- **14 juillet :**
Animations au lac de Virlay
- **2^e quinzaine de juillet :**
Tournée d'été
- **12 Août :**
Fête champêtre sur les berges du canal
- **Du 13 au 21 octobre :**
Foires d'Orval
- **25 novembre :**
Thé dansant
- **14-15 et 16 décembre :**
Marché de Noël



Lac de Virlay

UN PROJET ÉVOLUTIF

Le projet du lac de Virlay est d'abord un projet de développement touristique élaboré en préservant les qualités paysagères et environnementales de ce site exceptionnel. C'est ainsi que la zone naturelle et sauvage a été conservée en l'état et seulement dotée d'un chemin piétonnier permettant d'effectuer le tour du lac. Thierry Vinçon a souhaité que la majeure partie de ce cheminement soit également accessible aux personnes à mobilité réduite, depuis la future base de voile au nord jusqu'à la limite sud de la zone de pêche.

La commune de Saint-Amand-Montrond a été autorisée, par arrêté préfectoral, à effectuer des mouvements de terre sur des terrains situés en lit majeur du Cher, ainsi que le rejet des eaux pluviales collectées, dans le cadre de cet aménagement touristique.

Ces mouvements de terre, estimés à 25 000 m³, se sont traduits par le profilage des plages vertes, la mise en place de zones en remblais pour l'implantation de la base de voile et l'aménagement de ses abords ; la mise en légère surélévation de la future zone de stationnement Nord.

Une opération de débroussaillage de la zone a été réalisée sur les bords du plan d'eau au niveau de la plage, incluant les terrains de l'hôtel « Le Noirlac », l'aire de pique-nique, ainsi que les abords de la route départementale.

Dès le départ du projet, l'option paysagère est restée une priorité et, outre la préservation de la zone sauvage, des plantations d'arbres ont été prévues pour assurer l'ombrage des parkings et des aires de pique-nique ; le maintien de secteurs en broussailles permet quant à lui la diversité biologique.



TRAVAUX EN COURS

La préservation environnementale du site s'est traduite par la non accessibilité des îles au public afin de favoriser leur développement en réserves naturelles, l'aménagement de refuges pour les oiseaux en concertation avec la Ligue de Protection des Oiseaux (nichoirs flottants et dans les arbres), le maintien des zones boisées et la prévention des crues du Cher par l'installation de gros rocher à même le sol.

Enfin dans un avenir proche, les eaux de pluie seront récupérées par des fossés et traitées par un système de noues.

L'accès Est sera au cours de l'année 2012 réaménagé depuis le rond point de la RD 2144 et de la rue Sarrault jusqu'au parking camping-cars, et au parking véhicules légers. Un chemin piétonnier parallèle à cette voie sera également aménagé afin de sécuriser le déplacement des piétons et des deux roues.

L'accès au site par le Nord, à hauteur de l'entrée existante au niveau du site d'exploitation de la carrière.

Cette entrée donnera accès à la base de voile et à la zone de stationnement.

Un parc à bateaux extérieur clos de 400 m² viendra compléter l'équipement, ainsi qu'une rampe de mise à l'eau.

Le lac de Virlay est un projet évolutif qui présente un fort potentiel naturel et touristique car la totalité de l'espace n'est, pas encore entièrement affectée. En tout état de cause, il permettra d'envisager le développement d'autres activités de loisirs.



PLANIFICATION DES TRAVAUX

1^{re} TRANCHE :

Mouvements de terre
Création de chemins piétonniers de 4250 m² sur une partie du pourtour du lac

2^e TRANCHE :

Accès Est depuis le rond point de la RD 2144 et de la rue Sarrault
Zone de stationnement VL et camping-cars

3^e TRANCHE :

Construction de la base nautique
Zone de stationnement Nord
Accès à la base nautique
Réseaux

NATURA 2000, vous connaissez ?

Le lac de Virlay bénéficie d'un classement en zone NATURA 2000 pour le lit mineur du Cher (rives) et pour la réserve écologique située dans l'ancien bras mort du Cher.

Le réseau Natura 2000 est un ensemble de sites naturels européens, terrestres et marins, identifiés pour la rareté ou la fragilité des espèces sauvages, animales ou végétales, et de leurs habitats.

Le site de Virlay vise à maintenir et développer la diversité biologique des milieux naturels. La conservation d'aires protégées et de la biodiversité présente également un intérêt économique et touristique à long terme.

HISTORIQUE

À l'occasion du réaménagement des sites d'extraction du secteur de Virlay, la municipalité avait envisagé dès 1996, la conception d'un plan d'eau à usage de loisirs, en renforçant son intérêt paysager et environnemental, afin de ne pas laisser une carrière à l'abandon en fin d'exploitation.

Plusieurs études ont été nécessaires, afin que

ce projet aboutisse à un aménagement réussi, tant sur le plan hydraulique, environnemental que touristique.

Pour répondre à cette attente, de son côté, l'exploitant s'était déjà engagé dans une vraie démarche de préservation de la faune et de la flore par la création d'îles, destinées à des réserves naturelles, et par des actions de reverdissement et de plantations d'espèces rustiques.

En 2012, la Société Béton Granulats du Centre cessera complètement son activité à Virlay mais disposera d'une nouvelle installation derrière la rue des Épousardes.

À la livraison du nouvel équipement, le démontage et l'enlèvement de tous les matériels d'exploitation présents sur Virlay, permettra à la Ville d'effectuer le réaménagement paysager prévu, qui confèrera au site une qualité exceptionnelle.



POINT ENVIRONNEMENT

- Gestion des eaux pluviales par un système de noues qui participent au traitement quantitatif et qualitatif des eaux de surface et à l'embellissement paysager.
- Installation de 18 tables, 27 bancs et 24 poubelles réalisés en plastique recyclé.
- Tout le programme d'aménagement des parkings s'inscrit dans une démarche paysagère prévoyant des plantations d'espèces locales.
- L'accès par l'ancien chemin de Virlay sera réservé aux piétons et aux deux roues non motorisés pour leur garantir un accès sécurisé au site.



VIRLAY EN CHIFFRES

- 25 000 m³ de terre manipulés.
- 82 ha dont 42 ha en eau.
- 530 m² de noues plantées.
- 11 places de stationnement diurne camping-car.
- 10 places de stationnement nocturne camping-car.
- 2 parkings véhicules légers et cars.
- 1 bâtiment technique de 200 m².
- 1 bâtiment d'accueil de 260 m².
- 4,250 km de sentier pédestre.
- 3 000 000 € coût global du projet.



SOCAVITE S.A. **TRAVAUX PUBLICS ET PRIVÉS** 
Michel PRÉVOST
TIRAGE ET RACCORDEMENT FIBRE OPTIQUE
RACCORDEMENT ÉLECTRICITÉ ET GAZ
 14, rue des Fromenteaux 18200 ST-AMAND
 Tél. 02 48 96 64 60 - Fax 02 48 96 94 79

BOISCHAUT 

Réseaux : Eaux usées, Potables, Pluviales, PTT, EDF, TDF, Transports Publics, Terrassement.

E-mail : boischaud.tp@orange.fr

BP 108 - Les Environnats - 18200 St-Amand-Montrond
 Tél. 02 48 96 73 13 - Fax : 02 48 96 73 30

• Fermetures de bâtiments
 • Coffres forts
 • Blindage de portes

Dépannage 

Intervention sur toute la Région Centre
 Site Internet : www.depannage-coffretfort.fr

Route de Charenton - 18200 St-Amand-Montrond
 Tél. 02 48 96 06 25 - Fax : 02 48 96 64 11

sogeb 
PLATRERIE - PEINTURE - CLOISONS
ISOLATION - PLAFONDS - SOLS
RETELEMENTS - FACADES - DESAMIANTAGE

Notre force: Nos Hommes, Notre Technicité

Agence : SAINT - AMAND (CHER)
 131, rue Ernest-Mallard - 18200 SAINT - AMAND
 Tél : 02 48 96 19 31 / www.sogeb-mazet.fr


23, Route de Culan
18200 ORVAL
 Tél. : 02 48 96 23 43
 Fax : 02 48 96 24 83
 E-mail : FROMAGERIE.ORVAL@wanadoo.fr

Téléphone ou Internet, choisissez l'accès direct à votre eau

L'agence du Cher est à votre disposition

VEOLIA EAU EN DIRECT
0811 900 400
 (prix d'un appel local)
 de 8 h à 19 h du lundi au vendredi
 de 8 h à 12 h le samedi

59, rue Sarrault
 18200 Saint-Amand-Montrond
 www.veoliaeau.fr

VEOLIA EAU

S.A.R.L.
TROTIGNON
 Entreprise Générale de Bâtiment

GÉNIE CIVIL
TRAVAUX INDUSTRIELS
RÉNOVATION BÂTIMENTS ANCIENS
PIERRE DE TAILLE

21, avenue Foch - 18200 Saint-Amand-Montrond
 Tél. : 02 48 96 27 83 - Fax 02 48 96 84 00

CONSTRUCTION ET MAINTENANCE DE WAGONS

Construisent et réparent plus de 1500 wagons par an.

Route de l'Ombree
 18200 ORVAL

Téléphone : 02 48 96 07 39

Site internet : www.ateliers-orval.fr

ATELIERS D'ORVAL

Référents de quartier



CONTACTEZ VOTRE RÉFÉRENT

du lundi au vendredi.
 Horaires :
 de 8 h 30 à 12 h 30
 et de 14 h à 18 h 30.
 Tél. 02 48 63 83 01

PAR MAIL :

- annie.lallier@ville-saint-amand-montrond.fr
- magalie.moine@ville-saint-amand-montrond.fr
- yves.puret@ville-saint-amand-montrond.fr
- pierre.bastat@ville-saint-amand-montrond.fr
- guy.laine@ville-saint-amand-montrond.fr

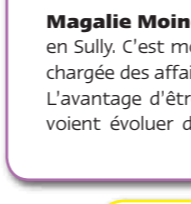
Quel bilan tirez-vous de vos premiers mois de référents de quartier ?



Annie LALLIER - Quartier 1

Annie Lallier, née à Saint-Amand-Montrond, je suis partie pour des raisons professionnelles, mais en 1999, le Berry et plus précisément ma ville Saint-Amand-Montrond me manquaient. En 2001, je suis conseillère municipale, puis en 2008, Thierry Vinçon me confie le poste de Conseillère déléguée aux Finances, et à mi-mandat, la fonction de Maire adjoint, chargée des Affaires sociales et de la Petite enfance. Au mois de mai dernier, nous sommes 5 référents de

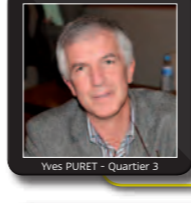
quartier à nous partager notre ville. Nous sommes le relais entre la population et la Municipalité, et très rapidement « En direct » fonctionne. Entre le plaisir d'évoquer les balades autour de Virlay, et les questions des aménagements à venir, la vitesse excessive, les trottoirs et quelques autres interrogations sur les développements urbains, peu importe vos interrogations, le traitement des réponses est rapide et assuré.



Magalie MOINE - Quartier 2

Magalie Moine 41 ans : je travaille à la maison de retraite de Vallon en Sully. C'est mon premier mandat en tant que conseillère déléguée chargée des affaires scolaires, référent du quartier des grands villages. L'avantage d'être référent est que les gens nous connaissent, nous voient évoluer dans le même quartier. Ils viennent plus facilement

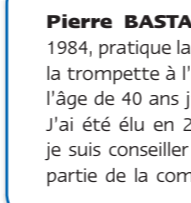
vers nous, soit directement dans la rue, soit par le biais de messages qu'ils me font parvenir. Cela concerne souvent la vitesse, les petits nettoyages des haies, des lampadaires qui ne fonctionnent plus, et le fait d'en parler directement rassure les citoyens, qui hésitent parfois à venir en Mairie.



Yves PURET - Quartier 3

Yves PURET, Référent du quartier de la vieille ville et des tertres Pharmacien à St Amand depuis 1979, conseiller municipal depuis 1989. « Auparavant peu d'habitants m'exposaient leurs problèmes concernant la ville de SAM. Maintenant, le fait que les habitants m'aient identifié comme leur référent de quartier, leur permet de

m'interpeller plus facilement sur différents sujets au cours de mon activité professionnelle. La plupart du temps leurs interrogations sont transmises immédiatement aux adjoints par services concernés, qui assurent toujours une réponse. C'est une grande souplesse dans les rapports des Saint-Amandois avec leur municipalité ».



Pierre BASTAT - Quartier 4

Pierre BASTAT, 48 ans, magasinier conseil à Epis centre depuis 1984, pratique la musique et le sport depuis l'âge de 10 ans. Je joue de la trompette à l'Union Musicale, à ELSA, et à SAM en Foire. « Jusqu'à l'âge de 40 ans j'ai joué au football et depuis je pratique le handball. J'ai été élu en 2001 et c'est mon deuxième mandat. Actuellement je suis conseiller délégué aux Sports et à la Sécurité tout en faisant partie de la commission des Sports, de la Culture et des Travaux et

Urbanisme ». Bilan : « J'ai reçu à ce jour une dizaine de demandes par mail ou téléphone et d'autres au gré des rencontres. Elles concernent principalement la vitesse dans les rues de St Amand et les déjections canines. Chaque information que je fais remonter auprès de l'adjoint concerné est accompagnée d'une proposition de ma part. Il est envisagé de faire une réunion publique pour le secteur 4 ».



Guy LAINE - Quartier 5

Guy Lainé, Conseiller municipal depuis 2008, délégué au commerce et aux festivités. Retraité depuis fin 2007, j'ai exercé ma carrière dans le commerce de l'habillement, dont 26 ans sur le plan local. « La mission de référent de quartier que Monsieur le Maire m'a confiée a pour but d'être à l'écoute et au plus près des habitants du village du Vernet. Avec les adjoints concernés, elle me permet de mutualiser les actions et d'être réactif aux demandes des citoyens qui me contactent. Ces demandes concernent la voirie, l'environnement, la circulation,

mais aussi les difficultés d'ordre plus personnel. À ce jour, le bilan est déjà très positif. Grâce à ce moyen mis à la disposition des administrés, j'ai eu l'occasion de pouvoir faire remonter de nombreuses doléances que les services compétents ont immédiatement solutionnées. Je m'engage à pérenniser cette démarche, car le « bien-vivre » à Saint-Amand ne doit pas être qu'un mot, chaque action individuelle participe à améliorer la qualité de vie pour tous ».



- Réseaux électriques HT et BT
- Postes de transformation
- Éclairage public



Z.I. rue de la Brasserie - B.P. 125 - 18204 SAINT-AMAND-MONTROND CEDEX
 Tél. 02 48 61 54 30 - Télécopie 02 48 61 54 42
 E-mail : ceeberry@g-t.fr



ASSOCIATION DE PARENTS D'ENFANTS INADAPTES
 SAINT-AMAND-MONTROND (CHER)
 www.apei.asso.fr



- ENTREPRISE ADAPTEE
- Produits de brosseur
 - Produits d'entretien et d'hygiène
 - Linge de maison

VANVES Tél : 01 45 29 30 00
 BEZIERS Tél : 04 67 76 02 64



- ENTREPRISE ADAPTEE
- Papeterie
 - Fournitures de bureau



ETABLISSEMENT ET SERVICE D'AIDE PAR LE TRAVAIL
 Rue Sarrauli
 SAINT-AMAND-MONTROND (CHER)

- Blanchisserie
- Cartonnage à façon
- Création et entretien espaces verts
- Sous-traitance industrielle

Tél. 02 48 82 10 40

Sécurité

Conseil Local de Sécurité et de Prévention

Le Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (C.L.S.P.D.) est une instance de concertation entre institutions et organismes publics et privés concernés par la prévention et la lutte contre l'insécurité, au sein de laquelle s'organisent la réflexion et l'action. L'objectif est de permettre au Maire d'avoir une vue d'ensemble des problématiques que rencontrent ses administrés et d'agir le plus en amont possible. Alors qu'ils ne représentent que 37 % de la population pour les plus de 60 ans et 19 % pour les plus de 75 ans, nos aînés sont victimes des deux tiers des vols avec ruse et de près d'un tiers des cambriolages d'habitations principales ou secondaires.

Le principe reste la prudence. Voici quelques conseils pour vous y aider :

- À la maison,**
- Je suis seul(e), je n'ouvre pas aux personnes inconnues. J'exige une carte professionnelle.
 - J'ai toujours à proximité de mon téléphone, les numéros à

composer en cas d'urgence.

- Lorsque je m'absente pour quelques jours, j'informe quelqu'un de confiance qui relèvera mon courrier, je signale mon absence à la gendarmerie ou à la police municipale.

À l'extérieur,

- Je porte mon sac à main en bandoulière, le sac du côté opposé à la chaussée, je n'emporte que l'argent nécessaire.
- En cas d'agression, je ne m'y oppose pas. Ma vie et mon état physique valent mieux que mes valeurs.
- Au distributeur de billets, je suis toujours seul(e). Je ne veux personne derrière moi. Je n'ai pas besoin de l'aide d'une personne inconnue.

Sur Internet,

- Je ne « visite » que des sites sécurisés. Je ne communique aucun renseignement personnel sans m'être assuré de la validité et de l'authenticité du site concerné.
- Je ne réponds pas aux messages qui donnent le nom d'un ami ou d'une amie et qui demandent en urgence de l'argent à transférer sur un compte en France ou à l'étranger.

Les questions que vous vous posez :

J'ai peur de déranger les gendarmes ou les policiers municipaux pour rien ?

Non au contraire, ils sont à votre disposition. Tout renseignement même sans importance à vos yeux peut se révéler capital pour la suite d'une enquête. Ayez le bon réflexe (relever les numéros d'immatriculation, une description...). Il ne s'agit pas de délation, il s'agit d'aider la Justice et c'est un comportement citoyen qui vous honore.

Comment savoir si j'ai vraiment déposé plainte ?

Vous devez vous voir remettre une attestation de dépôt de plainte. Vous pouvez aussi demander la copie de votre audition.

Si je crois être suivi(e) dans la rue, que dois-je faire ?

Si vous pensez être suivi(e), rapprochez vous des lieux publics (magasins, café, pharmacies...) et n'hésitez pas à vous présenter à la brigade de gendarmerie ou à la police municipale. Vous y serez toujours accueilli(s) et en sécurité.



MALLARD ZONE 30

La sécurisation des sorties d'écoles reste pour les parents et les élus une vraie préoccupation. La sortie de l'école Mallard ne fait pas exception à la règle.

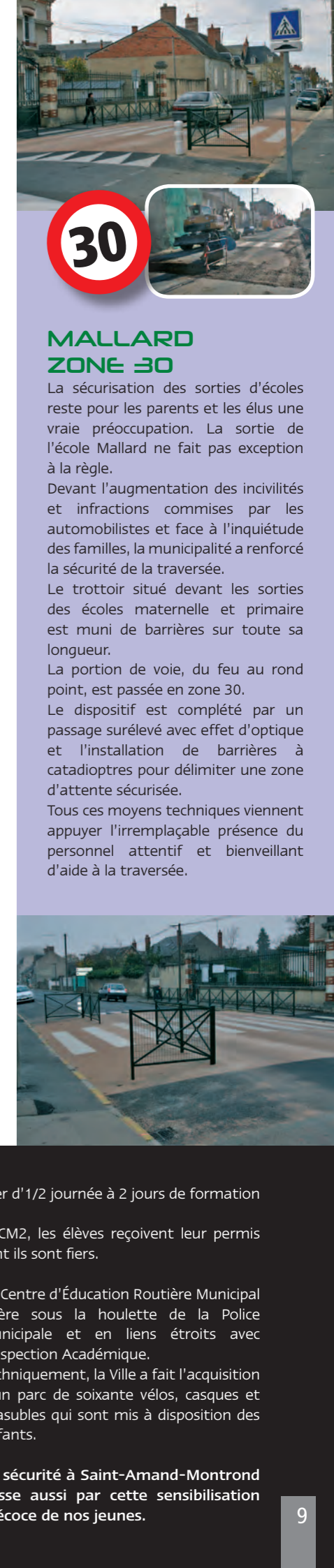
Devant l'augmentation des incivilités et infractions commises par les automobilistes et face à l'inquiétude des familles, la municipalité a renforcé la sécurité de la traversée.

Le trottoir situé devant les sorties des écoles maternelle et primaire est muni de barrières sur toute sa longueur.

La portion de voie, du feu au rond point, est passée en zone 30.

Le dispositif est complété par un passage surélevé avec effet d'optique et l'installation de barrières à catadioptrés pour délimiter une zone d'attente sécurisée.

Tous ces moyens techniques viennent appuyer l'irremplaçable présence du personnel attentif et bienveillant d'aide à la traversée.



NUMÉROS DE TÉLÉPHONES D'URGENCE

- GENDARMERIE NATIONALE : 17 (ou le 112 avec un téléphone portable)
- POLICE MUNICIPALE : 02.48.63.83.40
- SAPEURS POMPIERS : 18
- SAMU : 15

En cas de doute, n'hésitez pas. Vous ne dérangerez jamais un service d'urgence ou de secours. En fonction des éléments justifiant votre interrogation ou vos inquiétudes, une réponse adaptée vous sera communiquée. Si l'urgence est caractérisée, les moyens nécessaires seront mis en œuvre.

Passer ton permis vélo d'abord !

La prévention routière, « c'est pour respecter le code de la route et pas se faire écraser », « c'est pour bouger nos corps ».

Voici comment l'apprentissage dispensé par Auguste Preira et Jean-Christophe Catelain est ressenti par les élèves de M. Massereau et Mlle Touzet, enseignants de classes CLIS.

Ces classes, comme toutes les classes primaires de Saint-Amand-Montrond, participent à deux journées par an d'entraînements et de sortie pédagogique.

En accord avec l'Inspection Académique, et à partir du programme qu'elle définit, les

enseignants se voient proposer d'1/2 journée à 2 jours de formation par an.

À l'issue du cycle, en fin de CM2, les élèves reçoivent leur permis vélo ; un précieux sésame dont ils sont fiers.



Le Centre d'Éducation Routière Municipal opère sous la houlette de la Police Municipale et en liens étroits avec l'Inspection Académique.

Techniquement, la Ville a fait l'acquisition d'un parc de soixante vélos, casques et chasubles qui sont mis à disposition des enfants.

La sécurité à Saint-Amand-Montrond passe aussi par cette sensibilisation précoce de nos jeunes.

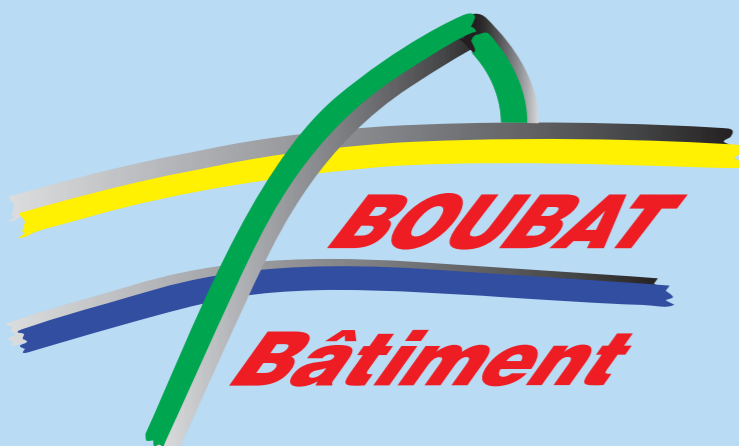
ENTREPRISE GÉNÉRALE

18600 NEUILLY-EN-DUN
 Tél. 02 48 74 54 17
 FAX 02 48 74 59 95

Route de Charenton
 18200 ST-AMAND-MONTROND
 Tél. 02 48 96 35 60
 FAX 02 48 96 30 95

Site Internet : www.boubat.fr

DU BÂTIMENT



PLANTES DE HAIES - LAURIERS - CYPRES - ROSIERS -
PÉPINIÈRES
 La réalité d'une vraie pépinière
 JARDINERIE À LA PÉPINIÈRE
 Conseil et création de jardin
BILLAU
 PAYSAGES
 Ouvert tous les jours - le dimanche en novembre et en mars
 RN 144 - Tél. 04 70 06 90 78
 URÇAY
 - ARBRES FRUITIERS -
 - CONIFÈRES ET ARBRES D'ORNEMENT -

hôtel Le Noirlac
 restaurant
 Séminaires ■ Banquets ■ Cocktails
 Piscine ■ Tennis ■
 215, route de Bourges - 18200 Saint-Amand-Montrond
 Tél. 02 48 82 22 00 - Fax 02 48 82 22 01
 www.lenoirilac.fr - info@lenoirilac.fr

SARL GILARDET PÈRE & FILS
 PLOMBERIE - CHAUFFAGE CENTRAL - SANITAIRE - CLIMATISATION
 45, av. du Général de Gaulle
 18200 SAINT-AMAND-MONTROND
 Tél. 02 48 96 56 43 - Fax 02 48 96 30 94

S.A.S. LAUMONIER & FILS
TRAVAUX PUBLICS
 Assainissements
 Réseaux - Voiries
 Terrassements
 Transports - Carrières
 Aménagement de cours
 Livraison de matériaux
 4, chemin des Escargots - 18200 ORVAL
 Tél. 02 48 96 07 26 - Mobile 06 08 42 18 95
 Télécopie 02 48 96 94 25

Weldom
 Bricolage, équipement de la maison
 Rte de Bourges - ST-AMAND-MONTROND
 ☎ 02 48 96 65 92

DHERRET
 Electricité
 ZI Est - rue Pelletier Doisy - 18200 SAINT-AMAND-MONTROND
 Tél. 02 48 96 20 48 - Fax 02 48 96 25 56

1967
45 ans
 2012
PONTONNIER SARL
 MASSEY-FERGUSON
Ets Pontonnier
 OUTILLAGE - PIÈCES DÉTACHÉES - DÉPANNAGE - SERVICE APRÈS-VENTE - LOCATION
 85 av. Jean Jaurès - 18200 SAINT-AMAND-MONTROND
 pontonnier.motoculture@wanadoo.fr - Tél. 02 48 96 48 18

deproma
 Peintures Produits Industriels et Agro-alimentaires
 13 à 17, avenue Maréchal Foch 18200 SAINT-AMAND
 Tél. 02 48 62 01 50 - Fax 02 48 96 36 13
DEPRO ROUILLE
 LAQUE TRAITANTE ANTIROUILLE DÉCORATIVE S'APPLIQUE DIRECTEMENT SUR LA ROUILLE
 1 PRODUIT / 3 ACTIONS
 TRAITE, PROTÈGE, DÉCORE
 TOUT METAL ROUILLE - HUMIDE
 MAL DÉGRAISSÉ
VENTE DIRECTE D'USINE

MIROITERIE ST-AMANDOISE
 • Tous types de verres
 • Mirrors sur mesure
 • Travaux de façonnage
 • Biseautage
 • Double vitrage de rénovation
 • Remplacement de casse
B. LABORDE
 Miroiterie.st-amandoise@wanadoo.fr
NOUVEAU
 • Tous travaux d'encadrement
 • Stores
 Moustiquaires d'intérieur
 Rue Sarrault - ZI - 18200 ST AMAND MONTROND
 Tél. 02 48 96 03 62 - Fax 02 48 96 82 65

Cité de l'Or
 Pyramide des Métiers d'Art
 Mise en espace de la Maison de l'Or, restructuration du sens de la visite et découverte de pôles d'animations (l'alchimie, l'orpaillage, l'archéologie, l'expert et la coulée de l'or).
 Amorce d'un partenariat avec le Musée de l'Or de Bogota, en Colombie, pour favoriser des échanges qui constitueront les futures étapes de développement de notre musée.
 • Offre de découverte des métiers d'Art (accueil et soutien aux créateurs)
 • Le déploiement de la boutique en vitrine des Métiers d'Art, ponctuée d'animations et d'ateliers, en partenariat avec les artisans, qui exposent et proposent leurs productions au sein du site.
S'unir pour réussir
 La Ville croit à la force de tous les savoir-faire que compte notre territoire et à la réussite de l'émulation d'un travail en réseau. Rien ne peut se construire seul, la synergie des tempéraments et des déterminations fera toujours la différence. Le palmarès des événements qui se sont déroulés à la Cité de l'Or en 2011 en est une belle illustration, très prometteuse pour l'avenir.
 2012 s'inscrit donc comme l'année du changement, un nouveau sens donné au musée, des espaces d'accueil revus et modifiés qu'il ne vous reste plus qu'à découvrir.
Construire et redynamiser
 • réalisation des plaquettes de la Maison de l'Or et du centre de congrès (éditées au printemps 2012) pour appuyer une prospection ciblée et élargie.
 • La maison de l'or revisitée en 2012.



LA CITÉ DE L'OR

Le projet phare de 2012 reste la mise en cohérence de la Maison de l'Or avec le projet global, par une révision de la scénographie, plus adaptée aux nouvelles orientations.

Le 1^{er} janvier 2011, la Ville de Saint-Amand-Montrond a repris la gestion directe de la Cité de l'Or avec pour objectif de redonner vie et sens à un lieu, qui doit constituer un cœur de développement culturel, touristique et économique.

Un site de cette qualité ne pouvait se contenter d'être géré. Il méritait d'être habité.

UNE VÉRITABLE STRATÉGIE

Poser les fondements de l'action

- un état des lieux, une évaluation des potentialités de la structure,
- la mise en place de nouveaux modes de fonctionnement et d'équipements déterminants (fibre optique, wifi)
- la constitution d'une équipe et sa professionnalisation.

Être identifié et identifiable

- l'appropriation d'une identité conçue en cohérence avec le Pôle d'Excellence des Métiers d'Art se traduit par la création d'un nouveau logo et d'une signalétique des espaces intérieurs
- dès juillet 2011, la mise en ligne d'un nouveau site internet

Construire et redynamiser

- réalisation des plaquettes de la Maison de l'Or et du centre de congrès (éditées au printemps 2012) pour appuyer une prospection ciblée et élargie.
- La maison de l'or revisitée en 2012.

Mise en espace de la Maison de l'Or, restructuration du sens de la visite et découverte de pôles d'animations (l'alchimie, l'orpaillage, l'archéologie, l'expert et la coulée de l'or).
 Amorce d'un partenariat avec le Musée de l'Or de Bogota, en Colombie, pour favoriser des échanges qui constitueront les futures étapes de développement de notre musée.

- Offre de découverte des métiers d'Art (accueil et soutien aux créateurs)
- Le déploiement de la boutique en vitrine des Métiers d'Art, ponctuée d'animations et d'ateliers, en partenariat avec les artisans, qui exposent et proposent leurs productions au sein du site.



S'unir pour réussir

La Ville croit à la force de tous les savoir-faire que compte notre territoire et à la réussite de l'émulation d'un travail en réseau. Rien ne peut se construire seul, la synergie des tempéraments et des déterminations fera toujours la différence. Le palmarès des événements qui se sont déroulés à la Cité de l'Or en 2011 en est une belle illustration, très prometteuse pour l'avenir.

2012 s'inscrit donc comme l'année du changement, un nouveau sens donné au musée, des espaces d'accueil revus et modifiés qu'il ne vous reste plus qu'à découvrir.

BILAN

- Fréquentation globale + 25%
- Activité centre de congrès + 63%
- Activité boutique + 10%
- Activité cafétéria + 189%
- Fréquentation musée + 1%

LES ATELIERS DE LA CITÉ

- **STAGES DE CRÉATION DE BIJOUX**, à la carte, journées, week-end, semaine.
- **L'ÉCOLE DU BOUQUET** de Catherine JOYAUX CORSELLI

Deux fois par mois, manipuler fruits, fleurs, légumes...au gré des saisons et des thèmes, pour créer en toute convivialité votre composition
 Les trois heures : 38 € pour les adultes et 18 € pour les enfants.

- 14 janvier : bois mort et mousse des bois
- 25 janvier : couronne d'hiver
- 11 et 22 février : Saint Valentin et ses cœurs
- 10 et 21 mars : bulbes de printemps.
- **CALLIGRAPHIE** avec Fabienne Coulon
- Un samedi par mois
- **ATELIERS ENFANTS :**

En saison estivale : Chasse au Trésor
 Création de Masques

- **VISITES « SENS DESSUS-DESSOUS » :** Découverte du musée accessible à tous, public en situation de handicap et valide
- Tarif unique à 5 €.

Rendez-vous les 15, 22 et 29 juin ; les 13 et 27 juillet, les 10 et 24 août et le 14 septembre 2012.
 Et en projet ... des ateliers de peinture à la feuille d'or, de gravure, de création de bijoux en polymère et même de bien être.

Renseignements et inscriptions au
 02 48 82 11 33



Cité de l'Or Pyramide des Métiers d'Art - 145, rue de la Cannetille - 18200 Saint-Amand-Montrond
 Tél. 02 48 82 11 33 - Fax : 02 48 82 11 34 - Cite.or@ville-saint-amand-montrond.fr

HORAIRES

La Cité de l'Or est ouverte tous les jours de l'année sauf le 25 décembre et le 1^{er} janvier.
 La Maison de l'Or, les salles d'exposition, la boutique et la cafétéria sont ouvertes :
 printemps - été : du 1^{er} avril au 30 septembre de 10 h à 19 h en journée continue.
 automne - hiver (fermeture tous les mardis) :
 du 1^{er} octobre au 31 mars, de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h.
 La salle de spectacles et le centre de congrès sont ouverts à la location en continu sans restriction d'horaire pendant ces périodes.



ASEF

Une aide à domicile 7j / 7

50% déductible de vos impôts

AIDE À LA TOILETTE, HABILLAGE, REPAS, MÉNAGE, GARDE DE JOUR ET DE NUIT

Une équipe de professionnels à votre service!

Agrément Qualité n° R010107A018Q067

54, rue Grenouillère - 18200 SAINT-AMAND-MONTROND - Tél. 02 48 96 13 87

PARTICULIERS 50% déductibles de vos impôts

SOS TRAVAIL

Une équipe et des professionnels à votre service

PARTICULIERS

Ménage - Jardinage - Bricolage
Déménagement - Manutention
Nettoyage locaux - Atelier menuiserie...

ENTREPRISES

Entretien des locaux - Manutention
Mise à disposition de personnels
Inventaires - Merchandising

Devis gratuit au 02 48 96 16 92

54, rue Grenouillère - 18200 ST-AMAND-MONTROND - Courriel : sos-travail@wanadoo.fr



RESTAURANT L'AMANDOIS

Menu Affaire - Repas de famille
Soirées à thèmes - Menu des fêtes

À partir de 12.50 € à 46.00 € hors boissons

Le midi en semaine - Nous consulter
Fondues - Moules-frites - grillades
Toutes les fêtes calendaires

7 à 9, rue Henri Barbusse - 18200 SAINT-AMAND-MONTROND
Tél. 02 48 63 72 00 - Fax 02 48 96 77 11
hotelamandois@orange.fr

Ouvert toute l'année de 12 h 00 à 13 h 45 et de 19 h 00 à 21 h 30
Réservation souhaitée

Travaux



ÉCOLE DES BUISSONNETS

En deux ans, c'est un coup de jeune qui a été réalisé dans cette école. Deux années n'auront pas été de trop pour réaliser en deux tranches, des travaux qui portaient pour l'essentiel sur l'isolation du bâti.

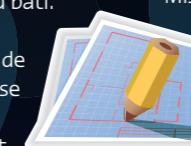
ÉTÉ 2010 :

- Installation de fenêtres à double vitrage de la façade ouest de la primaire, d'une classe de la maternelle et du CMS.
- Isolation et bardage de la façade ouest de la primaire.
- Isolation et changement du revêtement d'étanchéité de la toiture terrasse de la cantine.

ÉTÉ 2011 :

- Installation de fenêtres à double vitrage des façades est et ouest de la maternelle.

- Isolation et bardage des façades est et ouest et du pignon sud de la maternelle.
- Isolation et changement du revêtement d'étanchéité de la toiture terrasse au dessus du préau de la cantine.
- Mise en œuvre d'un WC pour personnes à mobilité réduite pour permettre d'accueillir une élève avec handicap moteur.



Les travaux ont été réalisés pour les menuiseries par l'entreprise DUMAY, pour le bardage par l'entreprise BOURGES ÉTANCHÉITÉ, pour l'étanchéité par l'entreprise SOPREMA, pour la peinture et le carrelage par l'entreprise SOGEB MAZET et pour la plomberie l'entreprise GILARDET, pour un montant total de 383.276 € TTC.



Vente occasions toutes marques

RENAULT
CRÉATEUR D'AUTOMOBILES

SCAC AUTOMOBILES
CONCESSIONNAIRE

Assistance dépannage 24 h / 24 h - 7j / 7j
au 06 07 34 81 84

43 - 45, rue Juranville - SAINT-AMAND-MONTROND - Tél. 02 48 96 05 89

flora
Pour tous les événements de la vie
Toute l'équipe Flora vous souhaite une très bonne année 2012

1, rue nationale - 1820 St-AMAND-MONTROND
Tél. 02 48 96 22 12 - www.flora18.interflora.fr
Commandez par téléphone et réglez par carte bancaire

Une autre façon d'habiter la vie

JACQUES CŒUR HABITAT

5000 appartements et pavillons en location dont plus de 3600 sur Bourges et agglomération.

Société Anonyme d'Habitations à Loyer Modéré

BOURGES - 16-22 Place de Juranville
02 48 27 26 00 - jacques-coeur-habitat.com

TTR
Profession Entrepreneur

Techniques et Travaux Routiers

SOLS INDUSTRIELS
COURS DE VILLA - TENNIS
ENROBÉS - ENDUITS GRAVILLONNÉS
TRAVAUX DE VRD

Z.I. Les Malpomes - 18200 ORVAL - Tél. 02 48 62 02 48 - Fax 02 48 62 02 49



PARC DE MONTAGNAC

Un parc verdoyant au cœur de la Ville

Afin de répondre à l'attente des parents, le parc de Montagnac a été réaménagé pour la promenade et propose une aire de jeux aux enfants.

Montagnac s'avère être le parfait compromis entre les jeux du musée Saint Vic et le parc de Montrond. Il répond, par ailleurs, aux exigences de sécurité et de tranquillité attendues.

Tous les ingrédients sont réunis pour profiter pleinement du cadre exceptionnel du parc avec l'installation de tables et de bancs, favorisant la détente des familles qui peuvent tout à loisir se ressourcer au milieu d'une nature préservée.

L'offre de jeux d'enfants a été renouvelée et sera développée dans ce site aménagé de manière fonctionnelle et désormais accessible à tous.

La transformation des bassins en théâtre de verdure permet d'élargir les possibilités d'organisation de

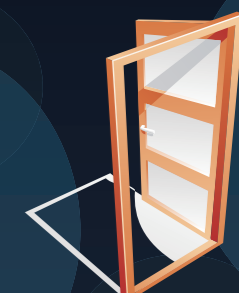
spectacles et concourt à diversifier les modes de représentations. C'est donc une nouvelle destination pour ces équipements avec une mise à profit des gradins existants.

Les bâtiments servent de relais au centre de loisirs et permettent d'accueillir de nombreuses activités, aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur.

Soucieux de rassurer les familles qui fréquentent le parc et assurer ainsi leur tranquillité, la Municipalité mettra en place un règlement de «bonne conduite», à l'intérieur du site.

Le parc Montagnac est en passe de réussir sa reconversion et nous nourrissons le souhait qu'il redevienne un lieu mythique pour les enfants. Les générations avancées s'en souviennent encore !

HORAIRE D'OUVERTURE DU PARC DE MONTAGNAC
du 1^{er} octobre au 31 mars : 9 h à 17 h
du 1^{er} avril 30 septembre : 9 h à 20 h





JEUX PLACE DU MARCHÉ

Dans un souci permanent de préservation du cadre de vie et de sécurisation des espaces publics, la municipalité a souhaité répondre aux attentes des usagers de la place du marché en offrant une aire de jeux supplémentaire à nos plus jeunes saint-amandois. Une façon agréable pour les familles de profiter, en toute

sérénité, de toutes les animations proposées par les restaurateurs. Ainsi un tourniquet et une maisonnette de 3,2 m² ont trouvé tout naturellement leur place pour le plus grand plaisir des tout-petits. Ces équipements, d'un montant global de 12 691 € TTC, installés sur un sol amortissant garantissent leur sécurité.



LE PARVIS DE L'HÔTEL DE VILLE

Le parvis de l'hôtel de ville de Saint-Amand-Montrond, en lien avec l'entrée du bâtiment de l'Église des Carmes, va être conçu dans le cadre d'une vision globale de l'aménagement de l'espace public qui jouxte l'édifice. Ainsi seront concernés par le projet, le parvis ouest



(rue Jean Valette), les accès nord (rue Philibert Audebrand), mais également une partie de la rue Jean Valette, de la rue Philibert Audebrand et enfin la cour d'honneur de l'hôtel de Ville.

Les objectifs seront la mise en valeur du bâtiment (l'église des Carmes), la remise en état des sols dégradés, l'accessibilité des personnes à mobilité réduite (accès et stationnement).

RUE BÂCLÉE : ÇA VALAIT LE COUP !

Après de nombreux travaux d'enfouissement et de réfection de réseaux depuis plusieurs années, la Communauté de Communes du Cœur de France, en lien avec la Ville de Saint-Amand-Montrond, avait décidé de requalifier cette rue en 2011. Les travaux ont démarré en mai 2011 et ont duré six mois dans le respect du calendrier très serré qui avait été élaboré. Il faut dire que les travaux étaient conséquents. Jugez plutôt :

- Aménagement de la voie, très empruntée par les collégiens et les lycéens de Jean Moulin, en y intégrant un espace pour les piétons, les cyclistes et les personnes

à mobilité réduite. Sécurisation de la voie en réduisant la largeur et en modifiant sa courbe afin d'inciter naturellement les automobilistes à ralentir leur vitesse. L'ensemble a été arboré par des végétaux d'essences de la région. Le réseau d'éclairage public est désormais enfoui et des lampadaires adaptés au quartier sont installés. Les réseaux télécom et numéricable sont également enfouis. Il faut saluer la patience et la compréhension des habitants de cette rue, qui se sont toujours montrés aimables dans leur demandes mais aussi le professionnalisme des ouvriers de l'entreprise TTR d'Orval, qui ont su s'adapter et être attentifs au bien-être des riverains. Le coût total des travaux s'est élevé à 820 000 €.



Développement industriel & artisanal

SIGNALÉTIQUE PERMA



Route des Métiers d'Art



Cité de l'Or
Pyramide des Métiers d'Art
Saint-Amand-Montrond

La route des métiers d'art est un circuit de tous les artisans d'art concernés par le Pôle d'Excellence Rurale Métiers d'Art, créée pour valoriser la compétence «métiers d'art» du territoire et fédérer les ateliers par une signalétique originale qui se décline à partir de la Cité de l'Or.

L'objectif est de révéler la diversité des métiers d'art et de créer un dynamisme des communes où ils sont implantés. Matérialisée par un totem, chacune des communes abritant un artisan d'art sera ainsi identifiée et identifiable.

Pôle d'excellence rurale des métiers d'art : c'est parti !

objectifs : valoriser et développer les métiers d'art fortement implantés sur notre territoire.

Ce grand projet fédérateur, conduit par la ville de Saint-amand-montrond et la communauté de communes du cœur de France (acteur et coordinateur de l'ensemble

des partenaires), rassemble 11 entreprises reflétant la diversité des métiers d'art (bijouterie, céramique, travail du cuir, ferronnerie, taille de pierre, confection) et deux associations dont un regroupement de métiers d'art représentant un atout pour notre territoire et son développement. Leur diversité en constitue la richesse. C'est un projet d'envergure dont le dessin ne se limite pas

aux deux-trois années à venir. D'ores et déjà, cette labellisation a permis la création de 37 emplois supplémentaires. Par ailleurs, la route des Métiers d'Art va être créée. Une signalétique originale permettra de localiser les ateliers dans les communes concernées et au sein de la Cité de l'Or, qui a vocation à devenir le carrefour des initiatives et des projets destinés à soutenir le secteur des « Métiers d'Art ».

Des entreprises porteuses d'avenir

Elles ne sont pas toutes nouvelles mais certaines auraient pu disparaître si elles n'avaient pas été reprises à temps, et d'autres se développent en s'agrandissant, en embauchant et demeurent fort prometteuses.

ATEV, Antoine TAMPON et Éric VIGIER ont repris l'activité de l'Atelier Berry Chaudronnerie (ABC), dissout par jugement du 9-11-2010. Installée avenue Pelletier Doisy dans les locaux de M. MINGHETTI depuis mai 2011, l'entreprise est passée de quatre à six salariés et espère revenir à l'effectif initial de douze salariés. Joaillier créateur, Franck Daumin est installé depuis février 2011 dans les locaux de l'hôtel d'entreprise, rue des Orpailleurs.

CIZETA Medicali commercialise des bas de contention. Créée par Charles DUBOURG en 2007, installée depuis septembre 2009 rue de la

Brasserie, elle peut aujourd'hui s'enorgueillir d'avoir multiplié son chiffre d'affaires par dix depuis sa création et de compter 14 salariés. L'entreprise Synergie Emballage a été reprise par la SAS Palettes Gestion Services pour devenir **SYNERGIE**. Le site de la scierie vient de passer de 4 ha à 13 ha consécutivement au rachat à la ville du crédit-bail et d'une emprise complémentaire de 9 ha. Les dirigeants prévoient à moyen terme l'extension du parc à grumes, la création de deux unités de fabrication, l'une de palettes et l'autre de pellets « granulé de bois ». Ce projet est susceptible de conduire à la création de 10 emplois qui s'ajouteront aux 17 existants.



GERARD BILLON
Président Directeur Général d'IZT

IZT est devenu un des leaders économiques dans le secteur de l'injection Zamac. Le PERMA lui a permis de bénéficier d'un financement de 150 000 €. Gérard Billon accepte en 1973 de quitter la région parisienne pour diriger la société GIPM (Galvanoplastie Industrielle protection des Métaux). Son savoir faire en fonderie est indéniable et sa jeunesse, une force !

En 1976, il installe sa propre usine à Villejuif qui compte aujourd'hui 60 salariés. Apprenant la liquidation de la société Formes & Surfaces, successeur de GIPM, par un ancien collègue, il s'intéresse au rachat du matériel. En novembre 2003, Gérard Billon relance l'activité sous le nom de IZT. Les spiritueux, l'industrie en général, l'automobile en particulier, mais aussi le luxe, autant de secteurs

d'intervention pour l'entreprise. Les 20 000 m² abritent, entre autre, une chaîne de montage semi-automatique de 35 m de long, composée de 22 cuves, qui accueille les pièces sorties de la fonderie, située dans le bâtiment juste à côté. Le PERMA, c'est une opportunité d'investissement pour améliorer les conditions de travail des 47 employés mais aussi les performances de l'usine pour une plus grande compétitivité, et pour développer de nouveaux marchés.



L'ATELIER MONDOR

poursuit sa croissance. Spécialisé dans la bijouterie de luxe, il emploie 49 salariés et devrait encore augmenter ses effectifs en développant de nouveaux espaces de travail. Dans ce but, la Ville réalise l'aménagement des derniers locaux disponibles, pris en compte sous la forme d'une majoration du loyer de crédit-bail. L'entreprise **IZT** (Injection Zamack Traitement) poursuit ses objectifs de développement et compte aujourd'hui 48 salariés. Les travaux menés actuellement devraient permettre l'installation d'une nouvelle chaîne de traitement, confirmant sa position de leader dans ce domaine.

8^e Biennale des Métiers d'Art

Les 30 - 31 mars et 1^{er} avril 2012
Espace Serge Vinçon
Cité de l'Or
complexe salle Aurore

Permettre en un lieu unique de découvrir et rencontrer les acteurs du monde de l'artisanat d'art et les centres de formation à ces métiers.

L'édition 2010 avait attiré 6700 visiteurs sur 3 jours dont 481 scolaires (collèges, lycées mais également écoles primaires). 64 exposants, Artisans d'art, villes et métiers d'art, centres de formations qualifiantes et entreprises ont exposé leurs créations et présenté leurs savoir-faire à l'occasion de nombreuses démonstrations.

Contact :
Hôtel de Ville
2, rue Philibert Audebrand
18200 Saint-Amand-Montrond

Béatrice Bascou
Chargée de l'événementiel
Tél. 02 48 63 83 09
06 26 57 14 82
beatrice.bascou@ville-saint-amand-montrond.fr



PASSAGE DE LA PATROUILLE DE FRANCE
CENTENAIRE DE LA FÊTE DE L'AVIATION
CITÉ DE L'OR - SAMEDI 9 JUILLET 2011



2012

Contacts utiles enfance - jeunesse

Maison de la Petite Enfance

8, rue Victor Hugo - Saint-Amand-Montrond
Tél. 02 48 96 90 98
E-mail : maisondefenfance@ville-saint-amand-montrond.fr
De 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h



Relais d'Assistantes Maternelles

8, rue Victor Hugo - Saint-Amand-Montrond
Tél. 02 48 96 90 98
E-mail : maisondefenfance@ville-saint-amand-montrond.fr
les bureaux de 8 h 30 à 12 h / 13 h 30 à 17 h 30 et 16 h 30 le vendredi.
Les ateliers : jeudi et vendredi pendant la période scolaire de 9 h à 11 h 30

Les ateliers d'éveil musicaux et parents/enfants

8, rue Victor Hugo - Saint-Amand-Montrond
Tél. 02 48 96 90 98



Éveil musical :
le lundi tous les 15 jours
Parents/enfants :
le mardi tous les 15 jours
Crèche
4, rue Victor Hugo - Saint-Amand-Montrond
Tél. 02 48 96 92 68
E-mail : creche.vernet@ville-saint-amand-montrond.fr
de 7 h 30 à 18 h 30 du lundi au vendredi
(fermée 3 semaines en Août et entre Noël et le jour de l'an)

Halte garderie Vernet

8, rue Victor Hugo - Saint-Amand-Montrond
Tél. 02 48 96 12 17
E-mail : garderie.vernet@ville-saint-amand-montrond.fr
de 8 h 15 à 12 h 15 et de 13 h 15 à 17 h 45 du lundi au vendredi.
(fermée à tour de rôle juillet ou août et entre Noël et le jour de l'an)

Halte garderie Cordier

3, rue Cordier - Saint-Amand-Montrond
Tél. 02 48 96 21 37
E-mail : garderie.cordier@ville-saint-amand-montrond.fr
de 7 h 45 à 12 h 15 et de 13 h 45 à 17 h 45 du lundi au vendredi.
(fermée à tour de rôle juillet ou août et entre Noël et le jour de l'an)

Secteur Jeunesse

700 av. Jean Giraudoux - Saint-Amand-Montrond
Tél. 02 48 96 26 61
E-mail : secteur.jeunesse@ville-saint-amand-montrond.fr
de 9 h - 12 h / 14 h - 18 h
(fermeture entre Noël et jour de l'an et pont de l'Ascension)

Les ados :
lundi de 17 h 30 à 19 h au gymnase des Buissonnets
Mardi de 17 h 30 à 19 h Informatique au F.J.T.
Mercredi de 16 h 30 à 19 h à Montagnac
Pendant les vacances scolaires sauf à Noël

Centre de loisirs :
fonctionne tous les mercredis et pendant toutes les vacances scolaires.

Garderies périscolaires :
7 h 30 - 8 h 45 / 11 h 45 - 12 h 15 et de 16 h 45 - 18 h 15

L'aide aux leçons :
16 h 45 - 18 h 15

L'atelier cirque et art créatif

Gymnase des Buissonnets - Saint-Amand-Montrond
Tél. 02 48 82 11 26
E-mail : olivier.gilardin@ville-saint-amand-montrond.fr
pour les 4-6 ans le lundi de 17 h 30 à 18 h 15
Pour les 7 - 12 ans le mercredi de 9 h - 12 h

Restauration scolaire

51, Av. de la République - Saint-Amand-Montrond
Tél. 02 48 82 10 04
E-mail : veronique.bourbonnais@ville-saint-amand-montrond.fr

Secteur Scolaire

8, rue Victor Hugo - Saint-Amand-Montrond
Tél. 02 48 96 91 71
E-mail : christine.larchet@ville-saint-amand-montrond.fr
8 h 30 - 11 h 45 / 13 h 30 - 17 h
Tous les jours sauf le mercredi

Le guichet unique

700, Av. Jean Giraudoux - Saint-Amand-Montrond
Tél. 02 48 96 43 42
E-mail : guichet.unique@ville-saint-amand-montrond.fr
Lundi 8 h 30 - 15 h
Mardi 8 h 30 - 12 h 30
Mercredi 8 h 30 - 12 h 30 et de 14 h 30 - 18 h 30
Jeudi 13 h 30 - 18 h 30
Vendredi 8 h 30 - 14 h

Site unique de la ville de Saint-Amand Montrond :
www.ville-saint-amand-montrond.fr



PÉPITA



En février 2001, la navette urbaine Pépita faisait son apparition dans les rues Saint-Amandaises. La dénomination « Pépita » avait pour but de véhiculer l'image de l'or en référence à la bijouterie. Depuis le 19 octobre 2011, un nouveau véhicule, Mercedes Sprinter city 65, d'une capacité de 29 places (au lieu de 20 auparavant), dont 16 assises et 13 debout, accessible aux personnes à mobilité réduite et climatisé, circule dans son nouvel habillage.

Pépita dessert donc aujourd'hui 35 arrêts répartis dans le centre ville et sa périphérie, afin de multiplier les possibilités d'utilisation de la navette gratuite.

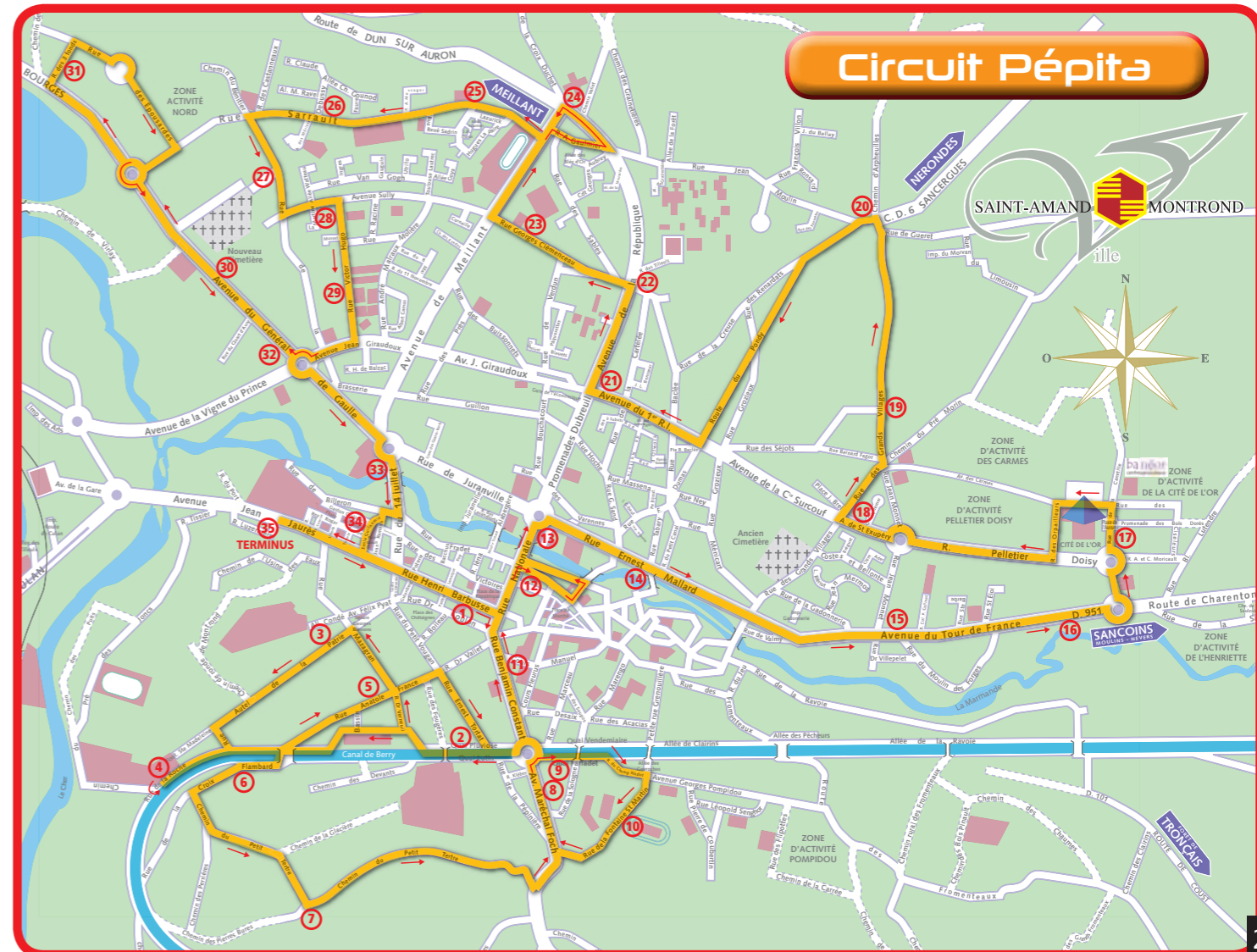
Les résultats d'une étude sur la fréquentation de la navette, nous ont conduits à revoir les amplitudes horaires. C'est ainsi qu'ils ont été adaptés pour répondre aux besoins des usagers, tout en évitant des rotations inutiles.

En plus de la gratuité, mise en place depuis le 1^{er} janvier 2011, la municipalité a souhaité répondre aux attentes des usagers en rajoutant trois arrêts supplémentaires au circuit habituel. Pour mieux desservir le petit Tertre et le quartier de la Croix Flambard.



Horaires

- du 1^{er} novembre au 31 mars inclus : 9 h - 12 h / 14 h - 18 h, 3 rotations le matin et 4 l'après-midi
- du 1^{er} avril au 31 octobre inclus : 8 h - 12 h / 14 h - 19 h, 4 rotations le matin et 5 l'après-midi



Contacts utiles **Culture**

Bibliothèque municipale Isabel Codin

31, Cours Manuel - 18200 Saint-Amand-Montrond
Tél. 02 48 96 74 97 - Fax : 02 48 96 37 69
bibliotheque@ville-saint-amand-montrond.fr

Horaires d'ouverture au public

Espace ados/adulte (rez-de-chaussée)
Mardi, mercredi, vendredi 10 h - 12 h / 14 h - 18 h
Jeudi 14 h - 18 h
Samedi 10 h - 12 h / 14 h - 17 h

Espace jeunesse (2^e étage)

Horaires vacances scolaires

Mardi, mercredi, vendredi 10 h - 12 h / 14 h - 18 h
Jeudi 14 h - 18 h
Samedi 10 h - 12 h / 14 h - 17 h

Horaires période scolaire

Mardi, jeudi, vendredi 16 h - 18 h
Mercredi 10 h - 12 h / 14 h - 18 h
Samedi 10 h - 12 h / 14 h - 17 h

Salle d'exposition :

horaires d'ouverture au public

Mardi, jeudi, vendredi 15 h - 17 h
Mercredi, samedi 10 h - 12 h / 15 h - 17 h

Activités :

Contes à réveiller : 3^e mercredi du mois à 15 h

École municipale d'Art et Art appliqué Théogène Pierre Chavaillon

Cours Manuel - 18200 Saint-Amand-Montrond
Tél. 02 48 96 64 63
ecole.arts@saint-amand-montrond.com

Horaires d'ouverture secrétariat :

mardi, mercredi et vendredi :
9 h - 11 h 30

Périodes d'activités : (d'octobre à mai)

Ateliers : Peinture - Dessin
Céramique - Gravure - Reliure
Sculpture et modelage - Design
bijoux - Architecture
Exposition en juin

École municipale de Musique Jean Ferragut

3, rue Croix de Fer
18200 Saint-Amand-Montrond
Tél. 02 48 96 43 78 / 06 26 66 07 15
E-mail secrétariat : ecolemusique@ville-saint-amand-montrond.fr

Instruments

Cordes - Vents - Bois - Percussions - Formations musicales
Orchestre - Chorales

Musée Saint-Vic

Cours Manuel - 18200 Saint-Amand-Montrond
Tél. musée : 02 48 96 55 20
Conservation : 02 48 82 10 85
Fax : 02.48.82.10.91
E-mail : musee.saint.vic@ville-saint-amand-montrond.fr

Horaires d'ouverture Musée :

Tous les jours de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h
sauf le week-end de 14 h à 18 h.
Jour de fermeture hebdomadaire : le mardi
Jours fériés : 1^{er} janvier, 1^{er} mai et 25 décembre

Forteresse de Montrond Cercle d'Histoire d'Archéologie du Saint-Amandois

10, allée du Prince de Condé - 18200 Saint-Amand-Montrond
Tél. 02 48 96 79 64 - Fax : 02 48 96 47 36
E-mail : chasa.montrond@wanadoo.fr

Activités :

(du 1^{er} avril au 30 septembre - sur rendez-vous le reste de l'année)
Visites guidées (10 h - 14 h et 16 h 30) sauf le lundi - Exposition permanente

Horaires d'accueil

Du lundi au vendredi : de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h



Office de Tourisme

Place de la République - 18200 Saint-Amand-Montrond
Tél. 02 48 96 16 86
www.st-amand-tourisme.com
contact.tourisme@ville-saint-amand-montrond.fr

horaires d'ouverture

du lundi au samedi : de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30
À partir du 15 juin : de 9 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 18 h
En juillet et en août, ouvert les dimanches de 10 h à 12 h 30
(Fermé les jours fériés)

Tri Sud - avril



Repas de l'Amitié - janvier



saint-Amand-Montrond, une ville en action

Visite Présidentielle - février



Effeuillons 2011

Foire aux vins - mars



Tour de Virlay - juin



Fête des Mères - mai



Hôtel de Ville
2 rue Philibert Audebrand
18200 Saint-Amand Montrond
Tél. 02 48 96 83 00

Course Bernard Quilfen - septembre



Fête des berges du canal - août

Saint-Amand-Montrond, une ville en action

Fête de l'aviation - juillet



Effeuillons 2011

Journée de l'Enfance - octobre



Salon du Mariage - novembre

Illuminations Noël - décembre



Hôtel de Ville
2 rue Philibert Audebrand
18200 Saint-Amand Montrond
Tél. 02 48 96 83 00

Sports

Le Trophée d'Or continue...

Cette course par étapes étalée sur une semaine a été créée conjointement en 1997 par Serge Vinçon Sénateur-Maire et Rémy Pigois, speaker et spécialiste émérite du cyclisme féminin. Il réunit chaque année un plateau de haut niveau regroupant des équipes françaises, étrangères et même nationales. De par son origine le trophée d'Or s'articule bien sûr autour et à Saint-Amand, avec des villes étapes comme Orval, Avord, Saint-Germain-du-Puy, Mehun-sur-Yèvre, Cosne-sur-loire, Levet, Préveranges, Châteaumeillant, etc... au gré des années. Il fêta en 2011 sa quinzième édition. Quinze ans de passion qui ont permis au palmarès de s'étoffer. La première lauréate, en 1997, n'était autre que l'inégalable Jeannie Longo, et les années suivantes par les Edita Pucinskaitė, Iolenta Polikieviciūtė, Joane Somarriba, Zulfia Zabirova, Emma Johansson, ou encore Tatiana Antoshina, pour l'édition 2011. Rien que des



grands noms du circuit international.

Le 16^e Trophée d'Or Cycliste Féminin aura lieu du Samedi 18 au mercredi 22 août 2012. Saint-Amand-Montrond sera une nouvelle fois ville départ et ville arrivée. Un nouveau Président succède à Georges MOREAU, il s'agit de Marc PARIS. Georges MOREAU né le 23 AVRIL 1937 à TOUCHAY (Cher) - 74 ans, agent d'assurance retraité. Il était très impliqué dans la vie de sa commune. 1^{er} adjoint d'IdS St Roch de juin 1995 à 2001 puis Conseiller municipal jusqu'en 2008. Il était l'un des principaux adjoints de Rémy PIGOIS dans l'organisation du 1^{er} Trophée d'Or en 1997, course cycliste féminine internationale. De 1998 à 2003 il est Commissaire Général Suite au décès de Rémy PIGOIS et soutenu par Serge VINÇON, il prend la présidence du comité d'organisation, Directeur Général et Commissaire Général en 2004 ; Il occupait ces fonctions jusqu'à ce jour. Il était également Président de Cher VTT vélo Passion, à ce titre organisateur de grandes courses cyclistes comme la « Ladies Berry Classics ». Il a pris aussi l'organisation de la course des Foires d'Orval dans le Challenge du Boischaud.

TRAVAUX TERRAIN DE BI CROSS

Raison des travaux :

À l'automne 2010, nous avons été sollicités par de jeunes Saint-Amadois amateurs de sports BMX, roller et skate, inquiets de ne pas avoir de lieu pour pratiquer leurs activités favorites. Les élus ont reçu ces trois jeunes et ont travaillé avec eux à la mise en place d'une piste. Les plans ont été élaborés en étroite concertation avec ces jeunes.

Les travaux de la nouvelle piste située rue Georges Pompidou ont consisté en :

- Décapage mécanique de la terre végétale et stockage des déblais pour la réalisation des bosses et des virages relevés.

• Mise en place à la niveleuse des matériaux supplémentaires pour la réalisation des différents obstacles, compris reprofilage, nivellement et compactage.

- Fourniture et mise en œuvre de pierre concassée en couche de finition sur toute la surface de la piste.
- Réglage des pentes et cylindrage.
- Réalisation d'un drain pour la récupération des eaux de pluie.
- Réalisation de regards grilles.

Travaux réalisés par l'Entreprise TTR d'ORVAL pour un montant de 19 915 € TTC

DÉPLACEMENT DES RAMPES DU SKATE PARK

Afin de rapprocher les structures du skate park situées actuellement dans l'enceinte du Stade Gesset qui ne sont plus aux normes, le Maire a prévu leur déplacement sur le terrain jouxtant celui de la piste de bicross situé à proximité du collège Jean Valette.

Ces travaux nécessiteront la création d'une plate-forme stabilisée. Le déplacement des structures du skate park et leur mise aux normes nécessiteront :

- Rehausse de main courante
- Habillage des gardes corps en panneau serrurier
- Reprises des fixations
- Fourniture et pose de tube et soudure sur site
- Installation d'un plancher aluminium pour la grande piste.

TRAVAUX CLUB HOUSE DU RUGBY

Une mission de Maîtrise d'œuvre a été confiée au Cabinet d'Architecture Christelle AUROY - Saint-Amand-Montrond.

La surface prévue sera d'environ 100 m² constituée de :

- 1 grande salle commune
- 1 cuisine ouverte

DÉPARTEMENT DES SPORTS

Service des Sports

2, rue Philibert Audebrand - BP 196
Tél. 02 48 63 83 19
Tél. 02 48 63 83 34 (service au public)
du lundi au vendredi
de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17 h 00
E-mail. departement.sports@ville-saint-amand-montrond.fr

Pôle Espoir Cycliste

79, rue Hugues Lapaie
Tél. 02 48 96 96 08
Tél. 02 48 60 87 46
du lundi au jeudi 8 h 00 à 12 h 00
et de 13 h 30 à 18 h 00
vendredi de 9 h 00 à 12 h 00
et 13 h 30 à 17 h 30
Mail. pole.espoir.cycliste@ville-saint-amand-montrond.fr



- 1 sanitaire
Localisation du projet : enceinte du Stade Jean-Marie Durand rue Sarrault.
Le dossier d'étude est en cours pour une réalisation des travaux en 2012.
Coût estimé des travaux 162 000 € TTC.

TRAVAUX AUX TENNIS COUVERTS

Raison des travaux : Protection des structures métalliques extérieures suite à la détérioration de la peinture.

La surface développée avoisine les 1500 m². Réalisation des travaux de peinture des ossatures extérieures et des portes latérales des tennis couverts Jean De Conti pour un

montant total de 145 878 € TTC décomposés comme suit :

- Travaux de peinture : SOGEB-MAZET pour un montant de 145 000 € TTC
- Mission de Coordination Sécurité et Protection de la santé : CABINET VERLIAT (Mareuil sur Arnon) pour 705 € TTC.
- Reprise d'une soudure sur pied extérieur gauche de la structure : Saint-Amand Serrurerie Sécurité pour un montant de 173 € TTC

Patrimoine

Inauguration parcours lumière

C'est avec curiosité, que plus de deux cents personnes ont répondu favorablement, le vendredi 22 avril 2011 à 21 h, à l'invitation de Thierry Vinçon.

Mené par Jean-Claude Lemonnier, chacun a pu redécouvrir l'histoire si riche de Saint-Amand-Montrond. Un itinéraire ponctué par quatre intermèdes musicaux. Des artistes venus, tout spécialement, interpréter pour cette première, des morceaux choisis pour le plus grand plaisir des participants. Du classique avec Marie-Reine Renon et Jacques Loiseau, du rock avec les séminants élèves de l'école de musique, et une initiation à la vènerie avec les trompes des Échos du Chignon !

Travaux de l'église

Afin de mener à bien une opération importante de restauration et de remise en valeur de l'église paroissiale, une consultation de maîtrise d'œuvre a été lancée en décembre 2010.

Suite à cette consultation, la commande d'un diagnostic portant sur l'état de l'église, les travaux à envisager et leur coût a été notifiée à Martine RAMAT (architecte du patrimoine basée à Tours).

De ce diagnostic établi en juin 2011 il ressort que les plus importants travaux préconisés consistent à :

- remanier les ardoises de la flèche,
- drainer le pied des murs périphériques,
- surveiller et reprendre les fissures apparues sur la face intérieure de la façade ouest,
- consolider ponctuellement les parements pierre intérieurs puis procéder à un nettoyage général,
- remplacer les enduits ciment par des enduits traditionnels à la chaux,
- revoir en profondeur les joints des pierres de la chaire,
- remplacer les dalles ciment par des dalles en pierre,
- déposer et restaurer trois vitraux particulièrement déformés et réviser les autres,
- réviser, nettoyer et encaustiquer les menuiseries intérieures en bois,
- rendre plus discrètes les alimentations électriques,
- changer et améliorer l'éclairage intérieur,
- mettre en place un éclairage de mise en valeur des détails architecturaux,
- effectuer une révision du système de chauffage.

Pour faire suite au diagnostic, un marché de maîtrise d'œuvre a été passé avec Martine RAMAT.

L'estimation du coût des travaux s'élève au total à 869.000 € TTC. Le commencement des travaux peut être envisagé au deuxième semestre 2012 pour une durée d'un an environ.

Dans le même temps, la notification des travaux du parvis de l'église a été faite au groupement d'entreprise TROTIGNON / TTR.

Il s'agit d'enlever le revêtement en enrobé du parvis et de mettre en œuvre en lieu et place des pavés anciens en privilégiant l'esthétique. Le coût des travaux est de 78.399 € TTC.

En parallèle, la DRAC a été sollicitée pour donner son avis sur la réalisation de sondages d'archéologie préventive qui pourraient débiter au premier trimestre 2012. Du résultat de ces sondages découlera, ou non, une campagne d'archéologie.

Les travaux interviendront à la suite de la restauration préalable de l'orgue du Grand Condé, effectuée par le facteur d'orgue Gaborit de Bethines, et des travaux de rénovation du parvis de l'église paroissiale prévus au premier semestre 2012.

Le Parcours Lumière

Effectivement, chacun de nous connaît parfaitement, le croit-il tout au moins, tous les recoins du cœur de ville et pourtant cette mise en lumière va mettre à jour des richesses parfois insoupçonnées.

C'est pour valoriser pleinement notre patrimoine et notre histoire que la Ville de Saint-Amand-Montrond a souhaité la réalisation de ce projet.

Un premier parcours découverte avait déjà été initié et matérialisé par des lutrins qui font aujourd'hui partie de notre paysage.

Ce parcours nocturne complète parfaitement cet itinéraire et permet

sur tout de bénéficier de la magie de la nuit.

Ce parcours lumière est composé de 27 étapes dans des monuments et bâtisses de la ville. Le balisage est effectué par 135 spots à alimentation solaire et l'éclairage par des projecteurs à faible consommation.

L'éclairage public relevant de la compétence communautaire, cette réalisation a pu voir le jour grâce au soutien financier de la Communauté de Communes du Cœur de France et du Syndicat Départemental d'Énergie du Cher, maître d'œuvre des travaux,

Les travaux, effectués par l'entreprise saint-amandoise CITEOS, ont été achevés fin mars 2011.

La partie terrassement a été réalisée par l'entreprise TTR à Orval.





SMIRTOM DU SAINT AMANDOIS



CALENDRIER DE COLLECTE 2012

Le présent document a pour objet de vous indiquer les modalités de collecte des ordures ménagères et déchets assimilés sur le territoire du SMIRTOM du St Amandois.

La collecte est assurée une fois par semaine pour les ordures ménagères résiduelles (bac gris à couvercle bordeaux) et pour les corps creux (bac jaune).

Le verre et les journaux revues magazines sont ramassés tous les 15 jours le lendemain de la collecte des ordures ménagères résiduelles et des corps creux en fonction des semaines paires et impaires selon lesquelles vos conteneurs sont collectés.

Les semaines où il existe un jour férié, les collectes sont décalées et lissées sur la semaine, le service se terminant ainsi le samedi soir.

Vous trouverez également d'autres informations relatives aux horaires d'ouverture des déchetteries, collecte des DASRIA et actions menées par le syndicat.



ECO EMBALLAGES

ZA avenue Gérard Morel 18200 DREVANT
Tél. 02.48.60.66.89 - Fax : 02.48.96.59.43 - E-mail : smirtom.stamandois@wanadoo.fr
Site internet : www.smirtom-stamandois.fr



Jours de passage toutes les semaines pour les Ordures Ménagères Résiduelles et les Emballages



LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
Arcomps Arpheuilles Bruère-Allichamps Celle (la) Chapelle Montlinard (la) Charenton-du-Cher Chassy Châteauneuf-sur-Cher Chavannes Farges-Allichamps Lugny-Champagne Meillant Mornay-Berry Nozières Orcenais Orval Saint-Hilaire-de-Gondilly Saint-Loup-des-Chaumes Saint-Martin-des-Champs Saint-Pierre-les-Etieux Sancergues Serruelles Uzay-le-Venon	Ardenais Beddes Châteaumeillant Culan Jouet-sur-l'Aubois Le Châtelet Loye-sur-Arnon Marseille -les- Aubigny Menetou-Couture Préveranges Reigny Saint-Christophe-le-Chaudry Saint-Jeanvrin Saint-Maur Saint-Saturin Saint-Priest-la-Marche Sidalles Torteron	Apremont-sur-Allier Bigny-Vallenay Celle-Condé (la) Chambon Chapelle-Hugon (la) Chautay (le) Corquoy Cours-les-Barres Crézançay-sur-Cher Cuffy Ids-Saint-Roch Ineuil Lapan Lignièrès Maisonnais Marçais Montlouïs Morlac Rezay Saint-Baudel Saint-Hilaire-en-Lignièrès Saint-Pierre-les-Bois Saint-Symphorien Touchay Venemes Villecelin	Ainay le Vieil Bouzais Celette (la) Colombiers Drevant Groutte (la) Guerche-sur-l'Aubois (la) Saint-Amand-Montrond	Augy-sur-l'Aubois Bannegon Bessais-le-Fromental Blet Charly Chaumont Cornusse Croisy Flavigny Germigny-l'Exempt Givardon Grossouvre Ignol Nérondes Neuilly-en-Dun Ourouër-les-Bourdelins Pondy (le) Sagonne Saint-Aignan-des-Noyers Sancoins Tendron Thaumiers Vereaux Vernais

Vous devez toujours sortir les bacs la veille au soir du jour de collecte et les rentrer dès que possible après le passage du camion. La collecte s'effectue de 4h00 à 19h00.

Semaines avec un décalage

	Jours fériés	Jours de rattrapage
Semaine 15	Lundi 9 avril Pâques	Toute la semaine
Semaine 18	Mardi 1er mai	Mercredi 2 mai au samedi 5 mai
Semaine 19	Mardi 8 mai	Mercredi 9 mai au samedi 12 mai
Semaine 20	Jeudi 17 mai Ascension	Vendredi 18 mai et samedi 19 mai
Semaine 22	Lundi 28 mai Pentecôte	Toute la semaine
Semaine 33	Mercredi 15 Août Assomption	Jeudi 16 août au samedi 18 août
Semaine 44	Jeudi 1er novembre	Vendredi 2 novembre et samedi 3 novembre
Semaine 52	Mardi 25 décembre Noël	Mercredi 26 décembre au samedi 29 décembre

Les jours fériés seront rattrapés par lissage :

Exemple : Pour le lundi de Pâques, les communes collectées le lundi le seront le mardi, celles du mardi le mercredi, celles du mercredi le jeudi, celles du jeudi le vendredi et celles du vendredi le samedi.

HORAIRES D'OUVERTURE DES DECHETTERIES

DECHETTERIES	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Lignièrès	8h30-11h50	8h30-11h50	13h30-16h50	8h30-11h50	13h30-16h50	8h30-11h50
St Maur	13h30-16h50	13h30-16h50	8h30-11h50	13h30-16h50	8h30-11h50	13h30-16h50
Venemes		8h30-11h50	13h30-16h50	8h30-11h50	13h30-16h50	8h30-11h50
Bigny-Vallenay		13h30-16h50	8h30-11h50	13h30-16h50	8h30-11h50	13h30-16h50
Charenton		8h30-11h50	13h30-16h50	8h30-11h50	13h30-16h50	8h30-11h50
Sancoins	13h30-16h50	13h30-16h50	8h30-11h50	13h30-16h50	8h30-11h50	13h30-16h50
Nérondes		8h30-11h50	13h30-16h50	8h30-11h50	13h30-16h50	8h30-11h50
Torteron	8h30-11h50	13h30-16h50	8h30-11h50	13h30-16h50	8h30-11h50	13h30-16h50
Sancergues		8h30-11h50	13h30-16h50	8h30-11h50	13h30-16h50	8h30-11h50
La Guerche		13h30-16h50	8h30-11h50	13h30-16h50	8h30-11h50	13h30-16h50
Blet			14h- 16h			10h-12h
Ourouër les Bourdelins						8h00-11h30
St Amand Montrond	13h30-17h20	13h30-17h20	9h30-11h50 13h30-17h20	13h30-17h20	13h30-17h20	9h30-12h20 13h30-17h20

Le « **département accueil au public** », situé dans l'ancienne Église des Carmes, vous accueille du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h ainsi que le samedi matin de 8 h 30 à 12 h. Vous pouvez également nous contacter par téléphone du lundi au jeudi de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30, le vendredi de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h et le samedi de 8 h 30 à 12 h.

Les agents sont présents pour vous accueillir, vous informer et vous guider dans vos démarches administratives.

Ce département délivre les titres d'identité, sortis de territoire, attestation d'accueil, légalise les documents administratifs dans le cadre des compétences attribuées à l'administration municipale et enregistre les déclarations (naissances, décès, mariages, reconnaissances, changements de nom) gère les listes électorales, l'attribution des concessions et le fonctionnement des cimetières, le recensement de la population, le recensement militaire, organise la célébration des mariages.

Transport

Depuis le 30 août 2010, les transports urbains et scolaires sont exécutés par une entreprise privée néanmoins la Mairie **reste l'autorité organisatrice**.

Dans le même temps a été instaurée la **GRATUITÉ** de pépita.

Fin 2011, un nouveau circuit de la navette a été mis en place afin de répondre aux demandes des usagers et aux nouvelles structures présentes sur le territoire saint-amandois.

Un nouveau véhicule a été mis en circulation dans le but d'améliorer le confort des usagers et de faciliter l'accès aux personnes à mobilité réduite.

Cimetières

La ville de Saint-Amand-Montrond possède deux cimetières, le plus ancien est situé rue des Grands Villages et le second route de Bourges. Deux agents sont présents pour vous accueillir du lundi au vendredi de 7 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h (le vendredi jusqu'à 16 h 30) et le samedi matin de 8 h à 12 h du 1^{er} avril au 1^{er} novembre. Du 2 novembre au 31 mars du lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h (16 h 30 le vendredi) et le samedi matin de 8 h 00 à 12 h.

Les cimetières sont ouverts du 2 novembre au 31 mars de 8 h à 17 h et du 1^{er} avril au 1^{er} novembre de 7 h 30 à 19 h 30.

En cas de besoin vous pouvez contacter l'accueil de la mairie afin de convenir d'un rendez-vous avec l'un des gardiens du cimetière. Un fauteuil roulant peut-être mis à votre disposition en cas de difficultés pour vous déplacer.

Réhabilitation de l'ancien cimetière

L'ancien cimetière de notre ville, rue des Grands villages, possède de très nombreuses tombes anciennes et en très mauvais état c'est pourquoi au cours de l'année 2012 afin de rendre celui-ci plus agréable de nombreuses reprises de concessions vont être effectuées. Notamment, en premier lieu, toutes celles qui sont échues depuis plusieurs années puis par la suite toutes celles qui sont abandonnées.

À cet effet, si vous possédez une concession à l'ancien cimetière et que vous souhaitez la conserver, la Ville de Saint-Amand-Montrond vous invite à vérifier votre titre de concession et à venir le renouveler dès que possible à l'accueil de la mairie.

Passport biométrique

La mairie de Saint-Amand-Montrond délivre des passeports biométriques (ils sont valables 10 ans).

Le passeport biométrique est un document de voyage qui comporte un composant électronique dans lequel sont insérées la photo numérisée et l'image de deux empreintes digitales du titulaire, c'est ce qui explique le qualificatif de biométrique.

Il apporte davantage de sécurisation pour le citoyen et un lien plus fort avec son titre de voyage. Toutes les communes, notamment celles du Cher, ne seront pas équipées du matériel nécessaire pour délivrer ce type de passeport, cela permet au citoyen d'obtenir un passeport dans un autre lieu que celui de son domicile. Il devra alors retirer son passeport à la mairie de son lieu de demande.

Carte d'identité

Elle est gratuite et valable 10 ans. La demande s'effectue obligatoirement à la mairie du domicile et le demandeur doit être présent car il y a une empreinte et une signature à effectuer.

Une fois le dossier correctement rempli, le délai d'obtention de la carte d'identité est **actuellement d'un mois**. Elle est à retirer à la mairie.

La présence du demandeur est requise à la fois au moment du dépôt d'une demande de passeport ou de carte nationale

d'identité et lors de la remise du titre. Pour les enfants mineurs, ils doivent être accompagnés



au moment du dépôt du dossier et du retrait du titre d'une personne exerçant l'autorité parentale qui doit remplir et signer l'autorisation dans le formulaire (CERFA)

Pour information

Pour les personnes nées à l'étranger, les copies intégrales de naissance et mariage sont à demander au

Service central de l'État Civil
11, rue de la maison blanche
44941 - NANTES cedex 9
Tél. 08 26 08 06 04
Fax : 02 51 77 36 99
www.diplomate.gouv.fr/



Attestation d'accueil

C'est un document à remplir à la mairie exclusivement par le demandeur. Les pièces à fournir :

- pièce d'identité du demandeur
- 2 justificatifs de domicile (contrat de location, titre de propriété plus une facture EDF, téléphone)
- Attestation d'assurance concernant le domicile
- 3 derniers justificatifs de ressources + dernier avis d'imposition
- État civil et n° de passeport de la personne accueillie, date du séjour
- 1 TIMBRE OMI à 30 €

Mariage

Selon l'art. 63 du code civil, il est désormais obligatoire de passer au préalable à la Mairie une « Audition de Mariage » devant le maire du lieu de mariage ou un officier d'état civil. Cet entretien permet de n'avoir aucun doute sur la réalité de l'intention matrimoniale. Une fois cette audition effectuée, le dossier est transmis aux futurs mariés.

Le mariage doit être célébré au lieu du domicile d'un des futurs époux.

Un livre de mariage est offert aux mariés, calligraphié par un professeur de l'école d'art avec la date du mariage et les noms et prénoms des époux.

Recensement militaire

Il est obligatoire pour les garçons et filles âgés de 16 ans en vue d'effectuer la journée d'appel de préparation à la défense. Cette attestation de recensement est notamment demandée pour passer des examens, concours et le permis de conduire.

Le jeune de 16 ans doit se présenter en mairie muni du livret de famille de ses parents et de sa carte d'identité.

Sortie de territoire pour enfants mineurs

Voici les pièces à fournir :

- Carte d'identité du mineur en cours de validité
- La pièce d'identité au nom du représentant légal
- 1 justificatif de domicile récent
- le livret de famille tenu à jour
- en cas de divorce ou de séparation, présenter le jugement de divorce

Naissance

Pour chaque naissance Saint-Amandoise, une dotation d'accueil est versée aux familles par la municipalité d'un montant de 182.94 €. Une rose est également offerte à chaque « nouvelle » maman domiciliée à Saint-Amand-Montrond.



À la naissance, il est possible de choisir le nom de l'enfant (nom du père ou nom de la mère ou double nom à savoir celui du père et de la mère) en remplissant une déclaration de choix de nom signée par les deux parents qui doit être effectuée dans un délai de trois jours après la naissance et au plus tard au moment de la déclaration de naissance (sans compter le jour de la naissance). Une fois cette déclaration de choix de nom remplie, ce choix de nom sera valable pour tous les autres enfants à venir. Au delà de ces trois jours et si le père n'a pas reconnu l'enfant au moment de la déclaration de naissance, une déclaration de changement de nom peut-être remplie pour modifier le nom de l'enfant. Elle doit être signée par les deux parents et établie au lieu du domicile des parents.



Informations élections

Les inscriptions électorales peuvent s'effectuer tout au long de l'année mais pour pouvoir voter il faut s'inscrire **avant le 31 décembre de l'année qui précède les élections**.

Pour s'inscrire ou effectuer un changement de domicile, il faut venir en mairie avec un justificatif de domicile de moins de 3 mois à votre nom et votre carte d'identité en cours de validité.

Réforme de l'organisation territoriale : Un projet de loi relatif à l'élection des conseillers territoriaux et au renforcement de la démocratie locale prévoit notamment le remplacement des conseillers généraux et régionaux par des conseillers territoriaux à partir de mars 2014.

Élections présidentielles

- Prochaine élection : 22 avril et 06 mai
- Pour pouvoir voter

La carte électorale seule ne suffit pas dans les communes de plus de 5 000 habitants. Vous devez vous munir également d'une pièce d'identité. a contrario, vous pouvez voter sans la carte d'électeur après vérification de votre identité et de votre inscription sur les listes électorales.

Élections : pièces d'identité

Sont admises comme pièces d'identité pour pouvoir voter les :

- carte nationale d'identité et passeport (même périmés),
- permis de conduire,
- permis de chasser avec photographie,
- carte du combattant de couleur chamois ou tricolore,
- carte d'invalidité civile ou militaire, avec photographie,
- carte d'identité de fonctionnaire avec photographie délivrée par le directeur du personnel d'une administration centrale, par les préfets ou par les maires au nom d'une administration de l'État,
- carte d'identité ou de circulation avec photographie délivrée par les autorités militaires.

En cas de perte ou de vol de votre carte électorale

Il est recommandé d'en informer votre mairie et, en cas de vol, de prévenir votre brigade de gendarmerie, en particulier pour prévenir toute utilisation frauduleuse. Il n'est pas délivré de duplicata de la carte électorale.

Vous pouvez demander à la mairie une attestation d'inscription sur les listes électorales. Vous pouvez aussi vous présenter le jour du scrutin au bureau de vote avec une pièce d'identité. Vous pourrez voter après vérification de votre identité et de votre inscription sur les listes électorales.

Inscriptions électorales des jeunes de 18 ans

Les jeunes ayant 18 ans entre le 1^{er} mars 2011 et le 29 février 2012 seront inscrits d'office sur les listes électorales de même que ceux ayant 18 ans entre le 1^{er} mars 2012 et la veille du premier tour du scrutin 2012. Pour vérifier, si ces jeunes habitent

toujours Saint-Amand-Montrond, un courrier leur a été envoyé à leur adresse. Cependant, sont inscrits d'office, les jeunes de 18 ans ayant effectué leur recensement militaire à 16 ans en mairie et n'ayant pas déménagé.

Modification carte d'électeur

Tous les électeurs recevront dans le courant du premier trimestre 2012 une nouvelle carte d'électeur.

Nouvel aménagement de l'accueil

En 2012, l'entrée de l'accueil devrait être réaménagée afin de faciliter l'accès et de rendre celle-ci plus moderne.

Recensement de la population 2012

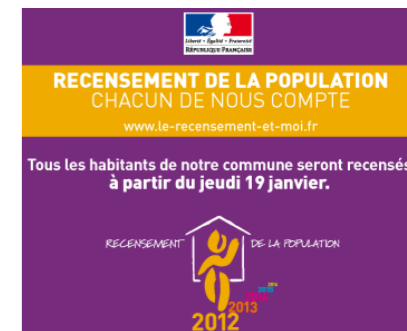
Le recensement de la population s'effectue tous les ans depuis 1999.

En 2012, celui-ci s'effectuera du 19 janvier 2012 au 25 février 2012 où 8% de la population de Saint-Amand-Montrond recevra la visite d'un agent recenseur, identifiable grâce à une carte officielle tricolore sur laquelle figurent sa photographie et la signature d'un élu. L'agent recenseur est tenu au secret professionnel et peut vous aider à remplir le formulaire mais il ne doit pas le remplir à votre place sauf cas exceptionnel. Si vous êtes absent plusieurs fois, l'agent recenseur peut vous laisser un formulaire et vous le renverrez directement à la mairie.

Votre participation est essentielle :

le recensement de la population permet de produire de nombreuses informations sur la population vivant en France et de mieux comprendre l'évolution de notre pays et de notre commune ; **c'est pourquoi la loi rend obligatoire la réponse à cette enquête. Vos réponses resteront confidentielles.**

Le chiffre officiel de la population de notre ville au 1^{er} janvier 2011 était de 11 829 habitants et sera mis à jour tous les ans en début d'année grâce à la mise en place du nouveau recensement annuel.



Contacts utiles



Hôtel de Ville

Tél. 02 48 63 83 00 - Fax : 02 48 63 83 34
2, rue Philibert Audebrand - 18200 Saint-Amand-Montrond
Site Internet : www.ville-saint-amand-montrond.fr
E-mail : etat.civil@ville-saint-amand-montrond.fr

Heures d'ouvertures :

du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h
et le samedi de 8 h 30 à 12 h

Horaires d'ouverture des cimetières :

2 novembre au 31 mars : 8 h - 17 h
1^{er} avril au 1^{er} novembre inclus : 7 h 30 - 19 h 30

Cabinet du Maire

Tél. 02 48 63 83 01 - Fax : 02 48 96 05 91
E-mail : cabinet.maire@ville-saint-amand-montrond.fr

Direction de la communication

Tél. 02 48 63 83 26 - Fax : 02 48 96 05 91
E-mail : direction.communication@ville-saint-amand-montrond.fr

Direction Générale des Services

Tél. 02 48 63 83 29 - Fax : 02 48 96 05 91
E-mail : direction.generale.services@ville-saint-amand-montrond.fr

Département Technique

Rue Sarrault - 18200 - Saint-Amand-Montrond
Tél. 02 48 61 53 00 - Fax : 02 48 96 38 56
Horaires d'ouverture du service :
8 h - 12 h / 13 h 30 - 17 h
E-mail : departement.technique@ville-saint-amand-montrond.fr

Urbanisme et Développement

Hôtel de Ville BP 196 - 18200 Saint-Amand-Montrond cedex
Tél. 02 48 63 83 18 - Fax : 02 48 63 35
Horaires d'ouverture du service :
8 h 30 - 12 h / 13 h 30 - 17 h
E-mail : departement.amenagement.developpement@ville-saint-amand-montrond.fr

Police Municipale

Hôtel de Ville - BP 196 - 18206 Saint-Amand-Montrond
Tél. 02 48 63 83 40 - Fax : 02 48 63 83 49
E-mail : police.municipale@ville-saint-amand-montrond.fr

Horaires d'ouverture du service au public :

Lundi au Jeudi : 8 h 45 - 12 h / 13 h 30 - 17 h
Vendredi : 8 h 45 - 12 h / 13 h 30 - 16 h 30

Présence policière

Lundi au Jeudi : 8 h 30 - 12 h / 14 h - 18 h
Vendredi : 8 h 30 - 12 h / 14 h - 17 h
Samedi : 8 h - 12 h

Direction des Ressources Humaines

BP 196 - 18206 SAINT-AMAND-MONTROND
Tél. 02 48 63 83 39 - Fax : 02 48 63 83 36
E-mail : direction.ressources.humaines@ville-saint-amand-montrond.fr

Horaires du service (accueil du public) :

du lundi au vendredi de 8 h à 12 h
et de 13 h 30 à 17 h

Direction des Finances

Service Comptabilité : Tél. 02 48 63 83 16 - Fax : 02 48 63 83 24
Service Marchés publics : Tél. 02 48 63 83 31 / 02 48 63 83 48
Fax : 02 48 63 83 24
E-mail : direction.finances@ville-saint-amand-montrond.fr
Horaires d'ouverture du service :
8 h - 12 h - 13 h 30 - 17 h 30

Centre Communal d'Action Sociales

Tél. 02 48 63 83 10 - Fax : 02 48 96 23 09
6, rue Philibert Audebrand 18200 Saint-Amand-Montrond
E-mail : ccas@ville-saint-amand-montrond.fr

Office de Tourisme

Tél. 02 48 96 16 86 - Fax : 02 48 96 46 64
Place de la République 18200 Saint-Amand-Montrond
Site Internet : www.st-amand-tourisme.com
E-mail : ot-sam@wanadoo.fr
Horaires d'ouverture :
du 16 septembre au 14 juin : du lundi au samedi de 9 h à 12 h
et de 13 h 30 à 17 h 30.
Du 15 juin au 15 septembre : du lundi au samedi de 9 h 30 à 12 h
et de 13 h 30 à 18 h et le dimanche de 10 h à 12 h 30.
Fermé tous les jours fériés de l'année.

Urgences & indispensables

Centre Anti-Poison

02 41 48 21 21

Centre de Sécurité Sociale

0 820 904 180

Compagnie des Eaux

Dépannage : 0 811 333 218

EDF

Dépannage : 0 810 433 018

Gendarmerie

17

Hôpital

02 48 63 25 25

Hôtel de Ville

02 48 63 83 00

Pompiers

18

SAMU

15

SNCF

Renseignements : 0 892 353 535

Sous-préfecture

02 48 62 04 00

Trésor Public

02 48 96 22 35

Tribunal d'Instance

02 48 96 08 48